

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 973

2 avril 2016

### SOMMAIRE

Axelan Sàrl .....	46685	G.R.S. Participations S.à.r.l. ....	46663
Carmudi (GP) S.à r.l. ....	46664	HCI Shoreditch S.à r.l. ....	46675
Cofibat SA .....	46663	HECF Luxembourg Master 4 S.à r.l. ....	46694
Colibri International S.A. ....	46658	Immobinvest S.A. ....	46658
Com Event More S.à r.l. ....	46660	Inapa Luxembourg S.A. ....	46658
Compagnie de Financements et d'Investissements Holding S.A. ....	46661	Janus Immobilière S.A. ....	46664
Cordonnerie Camy, s.à r.l. ....	46658	Jorge-Trans S.à r.l. ....	46659
Coriolan .....	46661	José Marques S.à.r.l. ....	46659
Deco Granits S.A. ....	46661	Junck & Cie Secs .....	46704
De Kameinbauer .....	46660	KPI S.à r.l. ....	46658
Doheem Immo SA .....	46662	Leorado S. à r.l. ....	46660
Dongala S.A. ....	46662	Neuwup 3 S.à r.l. ....	46660
Elistart S.A. ....	46659	New Ross .....	46659
Epicerie Chez M & B .....	46659	NH Finance S.A. ....	46659
Erbephar S.à r.l. ....	46663	Optique Tom PEETERS s.à r.l. ....	46664
Europa Topaz S.à r.l. ....	46703	Recyfina S.A. ....	46662
Fiduciaire Intercommunautaire S.à r.l. ....	46660	RPFEB Soparfi C S.à r.l. ....	46664
Fimelux S.A. ....	46663	Skolkovo RusInnovations .....	46701
Financière ELE S.à r.l. ....	46662	Tiana Real Estate S.A. ....	46698
Fincimec Group S.A. ....	46663	Top Capital Finance .....	46685
Fluid Lux S.à.r.l. ....	46663	United Bargain Société de Participations S.A. ....	46662
Franvest S.A. ....	46704	Vetea Invest S.A. ....	46661
Garage Américain .....	46661	Viesgo Generation Holdings 1 S.à r.l. ....	46665
Gemstone 4 S.à r.l. ....	46661	Volytlyab Holding .....	46685
Gracewell Properties (Birmingham) S.à r.l. ....	46704		

**Colibri International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.  
R.C.S. Luxembourg B 67.892.

Les comptes annuels au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature  
*Domiciliataire*

Référence de publication: 2016067956/11.

(160030884) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2016.

---

**Cordonnerie Camy, s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2721 Luxembourg, 2, rue Alphonse Weicker.  
R.C.S. Luxembourg B 68.591.

Annule et remplace le dépôt n° L150133905 du 24/07/2015

Les comptes annuels au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

L-2721 Luxembourg, le 18 février 2016.

Monsieur GONCALVES CARVALHO Carlos Antonio  
*Gérant*

Référence de publication: 2016067964/13.

(160030930) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2016.

---

**Immobinvest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8392 Nospelt, 2, rue Goebblange.  
R.C.S. Luxembourg B 39.718.

Le Bilan au 31 décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 février 2016.

Delphine MUNIER.

Référence de publication: 2016068125/10.

(160031167) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2016.

---

**Inapa Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4384 Luxembourg, Z.A.R.E. Ouest.  
R.C.S. Luxembourg B 4.759.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2016068126/10.

(160030734) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2016.

---

**KPI S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.  
R.C.S. Luxembourg B 153.301.

Les comptes annuels au 30 novembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2016068154/10.

(160030474) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2016.

---

**New Ross, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 124.793.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016068228/9.

(160030827) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2016.

---

**NH Finance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2611 Senningerberg, 1, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 75.694.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016068236/9.

(160031162) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2016.

---

**Elistart S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 78.380.

Le bilan au 31 décembre 2015 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016068656/9.

(160031744) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2016.

---

**Epicerie Chez M & B, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4620 Differdange, 65, rue Emile Mark.

R.C.S. Luxembourg B 104.247.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016068659/9.

(160031372) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2016.

---

**Jorge-Trans S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4670 Differdange, 56, rue de Soleuvre.

R.C.S. Luxembourg B 85.599.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016068769/9.

(160031437) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2016.

---

**José Marques S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4507 Differdange, 24, rue Alexandre.

R.C.S. Luxembourg B 100.990.

Les comptes annuels au 1<sup>er</sup> juillet 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016068770/9.

(160031794) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2016.

---

**De Kameinbauer, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1852 Luxembourg, 5, rue Kalchesbruck.  
R.C.S. Luxembourg B 40.305.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour DE KAMEINBAUER*  
Société à responsabilité limitée  
FIDUCIAIRE DES P.M.E. SA

Référence de publication: 2016069758/12.

(160033054) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2016.

---

**Fiduciaire Intercommunautaire S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8008 Strassen, 130, route d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 67.480.

Les comptes annuels au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

L-8008 Strassen, le 24 septembre 2015.

Monsieur Jean Cornet  
*Gérant*

Référence de publication: 2016068674/12.

(160031360) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2016.

---

**Leorado S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4440 Soleuvre, 125, rue d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 104.198.

Le Bilan au 31 décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 18 février 2016.

Delphine Munier.

Référence de publication: 2016068177/10.

(160031169) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2016.

---

**Neuwup 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 9A, rue Gabriel Lippmann.  
R.C.S. Luxembourg B 191.435.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été enregistrés et déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016068227/10.

(160030966) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2016.

---

**Com Event More S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6970 Oberanven, 45A, rue Andethana.  
R.C.S. Luxembourg B 156.091.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2016067959/10.

(160031040) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2016.

---

**Vetea Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 30, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 178.042.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016069061/9.

(160031764) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2016.

---

**Garage Américain, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 486, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 7.282.

Les comptes annuels au 30 juin 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016069279/9.

(160032494) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2016.

---

**Gemstone 4 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 179.964.

Les comptes annuels au 31 décembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016069282/9.

(160032262) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2016.

---

**Compagnie de Financements et d'Investissements Holding S.A., Société Anonyme Soparfi.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 78.521.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016069725/9.

(160032871) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2016.

---

**Coriolan, Société Anonyme.**

Siège social: L-4811 Rodange, 46, rue Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 176.791.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016069726/9.

(160032821) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2016.

---

**Deco Granits S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4959 Bascharage, 25a, Zone d'Activité Op Zaemer.

R.C.S. Luxembourg B 151.312.

Les comptes annuels clos au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016069759/9.

(160032722) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2016.

---

**Recyfina S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2134 Luxembourg, 50, rue Charles Martel.  
R.C.S. Luxembourg B 137.975.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme  
Recyfina S.A.

Référence de publication: 2016068951/11.

(160031605) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2016.

---

**Doheem Immo SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-8011 Strassen, 261, route d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 168.388.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016069750/9.

(160032835) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2016.

---

**Dongala S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 150.919.

Les comptes annuels au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016069767/9.

(160033385) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2016.

---

**United Bargain Société de Participations S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.  
R.C.S. Luxembourg B 13.035.

Der Jahresabschluss vom 31.12.2014 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.  
Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 22. Februar 2016.

*Für: UNITED BARGAIN SOCIETE DE PARTICIPATIONS S.A.*

Société anonyme  
Experta Luxembourg  
Société anonyme

Référence de publication: 2016070162/14.

(160033338) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2016.

---

**Financière ELE S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3544 Dudelange, 21, rue Jean Wolter.  
R.C.S. Luxembourg B 182.589.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature  
Mandataire

Référence de publication: 2016069808/11.

(160033110) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2016.

---

**Fluid Lux S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: USD 16.530,00.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 169.283.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 février 2016.

*Pour Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.*

Gaëlle Attardo-Kontzler

*Mandataire*

Référence de publication: 2016069810/13.

(160032763) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2016.

**Fincimec Group S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 35.223.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

*Domiciliataire*

Référence de publication: 2016068677/11.

(160031489) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2016.

**Erbephar S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 162.475.

Les comptes annuels au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016069798/9.

(160033386) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2016.

**Fimelux S.A., Société Anonyme,****(anc. Cofibat SA).**

Siège social: L-8280 Kehlen, 50A, rue de Mamer.

R.C.S. Luxembourg B 162.970.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016069817/9.

(160032737) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2016.

**G.R.S. Participations S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 20, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 144.241.

## RECTIFICATIF

Le bilan rectificatif au 31 décembre 2014 (rectificatif du dépôt du bilan au 31 décembre 2014 enregistré et déposé le 19 août 2015 no L150154170; enregistré et déposé le 21 décembre 2015 no L150231616) a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016069825/12.

(160033084) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2016.

**Janus Immobilière S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse.  
R.C.S. Luxembourg B 67.321.

Le bilan au 31/12/2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 février 2016.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.

Boîte Postale 1307

L - 1013 Luxembourg

Référence de publication: 2016069885/14.

(160033010) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2016.

---

**Optique Tom PEETERS s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9575 Wiltz, 15, place des Tilleuls.  
R.C.S. Luxembourg B 103.864.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Optique Tom PEETERS s.à r.l.*

Société à responsabilité limitée

FIDUCIAIRE DES P.M.E. SA

Référence de publication: 2016069991/12.

(160032683) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2016.

---

**RPFFB Soparfi C S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 71.092.000,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.  
R.C.S. Luxembourg B 95.513.

Les comptes consolidés de CBRE Retail Property Fund France Belgium CV au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

*Pour la société*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2016070069/13.

(160033242) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2016.

---

**Carmudi (GP) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1736 Senningerberg, 5, Heienhaff.  
R.C.S. Luxembourg B 188.499.

Le présent document est établi en vue de mettre à jour les informations inscrites auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Le 29 janvier 2015, l'associé unique de la Société, Digital Services XXVI S.à r.l., a changé de dénomination et est devenu Carmudi Global S.à r.l..

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 janvier 2016.

Carmudi (GP) S.à r.l.

Référence de publication: 2016057933/15.

(160017957) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2016.

---



**Viesgo Generation Holdings 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1648 Luxembourg, 46, Place Guillaume II.

R.C.S. Luxembourg B 203.034.

—  
STATUTES

In the year two thousand and fifteen, on the fourteenth of December.

Before Maître Jacques Kessler, notary, residing in Pétange (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared the following:

Viesgo Infraestructuras Energéticas, S.L.U., a limited liability company (sociedad limitada unipersonal) incorporated under the laws of Spain with its registered office at calle Isabel Torres 25, 39011, Santander, Spain, registered with the Commercial Registry of Santander under Volume 1056, Folio 143, Sheet No. S-28162 and with Spanish tax identification number B85304558

represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, notary clerk, residing professionally in Pétange, by virtue of a proxy, given under private seal.

The said proxy, signed *ne varietur* by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated here-above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of association of a private limited liability company ("société à responsabilité limitée"):

**Chapter I. Form, Name, Registered office, Object, Duration**

**Art. 1. Form - Corporate Name.** There is formed a private limited liability company under the name of "Viesgo Generation Holdings 1 S.à r.l.", which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the "Company"), and in particular by the law of August 10<sup>th</sup>, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the "Law"), as well as by the present articles of incorporation (hereafter the "Articles").

**Art. 2. Registered Office.**

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand-Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its Shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles. However, the Board of Managers of the Company is authorised to transfer the registered office of the Company within the City of Luxembourg.

2.2. Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic or social, which would prevent the normal activity at the registered office of the Company, the registered office of the Company may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalized; such temporary measures will not have any effect on this Company's nationality, which, notwithstanding this temporary transfer of the registered office, will remain a Luxembourg Company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the Board of Managers.

**Art. 3. Object.**

3.1. The object of the Company is (i) the holding of participations, whether direct or indirect through directly or indirectly owned subsidiaries, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise, of stocks, bonds, debentures, notes, and other securities of any kind, equity or debt instruments (convertible or not) of any kind (including but not limited to synthetic securities), and (ii) the ownership, administration, development and management of its portfolio. The Company may also hold interests in partnerships.

3.2. The Company may borrow in any form and proceed to the issue of bonds, debentures as well as any other type of equity or debt instruments (convertible or not, preferential or not, redeemable or not).

3.3. In a general fashion it may grant, directly or indirectly, assistance to affiliated or group companies (including but not limited to the granting of any type of loan), take any controlling and/or supervisory measures and carry out any operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

3.4. In particular the Company may enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the property assets (present or future) of the undertaking or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any of its affiliated or group companies, or any director, manager or other agent of the Company or any of its affiliated or group companies, within the limits of any applicable law provision.

3.5. The Company may enter into any kind of credit derivative agreements, including but not limited to any type of swap agreements such as swap agreement under which the Company may provide credit protection to swap counter-party, any interest and/or currency exchange agreements and other financial derivative agreements.

3.6. The Company may further carry out any commercial, industrial or financial operations, as well as any transactions on real estate or on movable property. In addition, the Company may act as general partner of any of its subsidiaries and take all necessary or useful actions on their behalf if so required by the law applicable to such subsidiaries.

**Art. 4. Duration.** The Company is incorporated for an unlimited period.

## Chapter II. Capital, Shares

**Art. 5. Capital.** The Company's share capital is fixed at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares in registered form with a par value of one Euro (EUR 1.-) each (hereafter referred to as the "Shares"), all subscribed and fully paid-up.

The holders of the Shares are together referred to as the "Shareholders". In case all the Shares are held by one shareholder, it shall be referred to as the "Sole Shareholder".

**Art. 6. Shares.** The Shares shall be in registered form.

The Company may repurchase its Shares under due observance of the provisions of the Law.

**Art. 7. Change to share capital.** The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the Sole Shareholder or, as the case may be, by the general meeting of Shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

**Art. 8. Share Premium Reserve.** The Shares may be issued with or without share premium. For the purpose of these Articles, "Issue Price" for any given Share means the subscription price paid for such Share including its nominal value and any possible share premium (the "Share Premium"). Unless totally or partially allocated to the legal reserve, the share premium paid on any Share shall be transferred to a premium account (the "Share Premium Reserve") which, unless otherwise decided by the Shareholders from time to time, constitute a sum available for distribution of dividends or liquidation boni or for the payment of any redemption price or any other form of distribution on the Shares. The Share Premium Reserve can be distributed or repaid from time to time upon decision of the Board of Managers. Unless otherwise decided by the Shareholders, the Share Premium shall remain attached to the Shares issued subject to such Share Premium.

**Art. 9. Indivisibility.** Towards the Company, the Shares are indivisible, since only one owner is admitted per Share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

### Art. 10. Transfer of shares.

10.1. In case of a Sole Shareholder, the Shares held by the Sole Shareholder are freely transferable to third parties.

10.2. In case of plurality of Shareholders, the transfer of Shares between Shareholders is free and to non-Shareholders is subject to the prior approval of the general meeting of Shareholders representing at least three quarters of the share capital of the Company.

10.3. A Shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each Shareholder who so requests.

## Chapter III. Management

### Art. 11. General.

11.1. The Company shall be managed by a board of managers (the "Board of Managers") composed of at least two (2) members (each, a "Manager") possibly divided into one or more A Manager(s) and one or more B Manager(s), who need not to be Shareholders. The decisions of the Board of Managers shall be taken collectively.

11.2. The Managers shall be appointed by a decision of the general meeting of Shareholders adopted in compliance with Articles 18 to 20.

11.3. The Managers shall be appointed for an unlimited period and shall hold office until their successors are elected. They are re-eligible.

11.4. A Manager may be removed with or without cause and replaced at any time by resolution adopted by the Shareholders.

11.5. In the event of as the case may be one or more vacancy(ies) on the Board of Managers because of death, retirement or otherwise, the remaining Manager(s) must appoint one or more successors to fill such vacancies until the next meeting of Shareholders.

11.6. The Company shall reimburse the Managers for reasonable expenses incurred in the carrying out of their office, including reasonable travel and living expenses incurred for attending meetings on the Board of Managers.

### Art. 12. Procedures of Meeting.

12.1. The Board of Managers may choose from among its members a chairman and a vice chairman. It may also choose a secretary, who need not be a Manager and who shall be responsible for keeping the minutes of the meeting of the Board of Managers and of the Shareholders.

12.2. The Board of Managers shall meet upon call by any Manager or the company secretary at the place indicated in the convening notice. The convening notice, containing the agenda, shall be sent by letter (sent by express mail or special courier), email, telegram, telex or fax to the Managers sufficiently in advance of each meeting of the Board of Managers. This notice may be waived by the consent in writing, by fax, telegram, email or letter of each Manager. Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the Board of Managers. All reasonable efforts will be afforded so that, sufficiently in advance of any meeting

of the Board of Managers, each Manager is provided with a copy of the documents and/or materials to be discussed or passed upon by the Board of Managers at such meeting.

12.3. Any Manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing or by fax, email, telegram or telex another Manager as his proxy. The use of video conferencing equipment and conference call shall be allowed and the Managers using this technology shall be deemed to be present and shall be authorized to vote by video or by phone. After deliberation, votes may also be cast in writing or by fax, email, telegram, telex or by telephone provided in such latter event such vote is confirmed in writing.

12.4. Written resolutions of the Board of Managers can be validly taken if approved in writing and signed by all the Managers. Such approval may be in a single or in several separate documents.

12.5. The Board of Managers can deliberate or act validly only if at least a majority of the Managers is present or represented at the meeting of the Board of Managers, with at least one A Manager and one B Manager being present or represented if some have been appointed.

12.6. Decisions shall be taken by a majority of the votes of the Managers present or represented at such meeting. The vote of the chairman of the Board of Managers shall prevail in the case of equality of votes.

#### **Art. 13. Minutes of meetings of the Board of Managers.**

13.1. The resolutions of the Board of Managers shall be recorded in the minutes, to be signed by all the Managers present or represented.

13.2. Alternatively, the minutes can be signed by the chairman of the meeting in the name and on behalf of each of the Managers present or represented at the meeting provided that each Manager present or represented expressed their consent to this process. In such a case, the attendance list of the meeting, to be annexed to the minutes, shall be signed by the chairman and all the Managers present at the meeting. Copies or extracts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman of the meeting, by the company secretary or by two Managers, including at least one A Manager and one B Manager if some have been appointed.

**Art. 14. Powers of the Board of Managers.** The Board of Managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects. All powers not expressly reserved by Law or by the Articles to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the Board of Managers.

#### **Art. 15. Delegation.**

15.1. Any two Members, including at least one A Manager and one B Manager if some have been appointed, may delegate powers of the Board of Managers for specific tasks to one or more ad hoc agents.

15.2. Any two Members, including at least one A Manager and one B Manager (if some have been appointed), will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

**Art. 16. Binding signature.** The Company shall be bound by the joint signature of any two Managers including at least one A Manager and one B Manager (if some have been appointed) or by the single or joint signature of any person to whom such signatory power shall have been delegated by the Board of Managers or by any two Managers, including at least one A Manager and one B Manager (if some have been appointed).

#### **Art. 17. Liability of the Managers.**

17.1. Any Manager does not contract in his function any personal obligation concerning the commitments regularly taken by him in the name of the Company; as a corporate representative he is only responsible for the execution of his mandate.

17.2. The Company shall indemnify any Manager and his heirs, executors and administrators, against expenses, damages, compensation and costs reasonably incurred by him in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of his being or having been a Manager, or, at the request of the Company, of any other company of which the Company is a shareholder or creditor and by which he is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which a court shall finally adjudge in such action, suit or proceeding that he is liable for gross negligence or misconduct; in the event of an out-of-court settlement or any procedure where a court is not involved, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the out-of-court settlement or any other form of mutual agreement, and only to the extent the Company is advised by its legal counsel that the person to be indemnified did not commit any gross negligence or misconduct. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which he may be entitled.

### **Chapter IV. General meeting of shareholder(s)**

#### **Art. 18. Powers of the general meeting of Shareholders) - Votes.**

18.1. The general meeting of the Shareholders is authorised, in particular, to amend the Articles, to change the nationality of the Company and to increase the commitments of the Shareholders.

18.2. Each Shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of Shares which he owns. Each Shareholder has voting rights commensurate with his shareholding.

18.3. In case of one Shareholder owning all the Shares, it assumes all powers conferred to the general meeting of Shareholders and its decisions are recorded in minutes or drawn-up in writing.

**Art. 19. Holding of General Meetings.**

19.1. General meetings of the Shareholders are convened by the Board of Managers or by any Manager. Such meetings must be convened if Shareholders representing more than fifty per cent of the Company's capital so require.

19.2. The holding of general meetings shall not be obligatory where the number of Shareholders does not exceed twenty-five. In such case, each Shareholder shall receive the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted and shall give his vote in writing.

19.3. Whatever the number of Shareholders, the balance sheet and profit and loss account shall be submitted to the Shareholders for approval who also shall vote specifically as to whether discharge is to be given to the Board of Managers.

**Art. 20. Quorum and majorities.**

20.1. Subject to Articles 20.2 to 20.3, collective decisions are only validly taken insofar as Shareholders owning more than half of the share capital adopt them. If that figure is not reached at the first meeting or first written consultation, the Shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter and, subject to Articles 20.2 to 20.3, decisions shall be adopted by a majority of the votes cast, regardless of the portion of capital represented.

20.2. Resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority in number of the Shareholders owning at least three-quarters of the Company's share capital.

20.3. However, the nationality of the Company may be changed and the commitments of its Shareholders may be increased only with the unanimous consent of all the Shareholders and in compliance with any other legal requirement.

**Chapter V. Business year**

**Art. 21. Financial year.**

21.1. The Company's financial year starts on the first day of January and ends on the last day of December of each year.

21.2. At the end of each financial year, the Company's accounts are established by the Board of Managers and the Board of Managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

21.3. Each Shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

**Art. 22. Appropriation of profits.**

22.1. Legal Reserve

From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by Law. This allocation shall cease to be required as soon and as long as such surplus reserve amounts to ten per cent (10%) of the subscribed capital of the Company.

22.2. Available Profit

Each Share is entitled to the payment of dividend to the extent the Company has sufficient sums available for distribution which include amongst others the profit at the end of each business year (or, in the case of interim dividends, at the end of the period ending immediately before the decision to pay such dividends) plus any profits carried forward and any amounts drawn from reserves which are available for that purpose (therefore, including any Share Premium Reserve) less any loss carried forward and sums to be placed to reserve in accordance with the Law or the Articles.

22.3. Dividends

22.3.1. Distribution of annual dividend

At the end of each financial year and following the approval of the annual accounts by the Shareholders in compliance with the Law, the Shareholders may decide to distribute an annual dividend in accordance with the Law.

22.3.2. Distribution of interim dividend

Interim dividends may be distributed by the Board of Managers in accordance with the Law and provided that the Board of Managers has previously taken every measure necessary in order to ascertain the existence of distributable profit within the meaning of the Law. Any Manager of the Company may convene a board meeting to decide on such distribution.

22.3.3. Distribution out of reserves and/or profits carried forward

In addition to the annual dividend, the Shareholders can decide at any time during the financial year to distribute all or part of the reserves available for distribution and/or profits carried forward as shown in the last financial accounts which have been approved by the Shareholders, to the extent such reserves have not been reduced by any loss carried forward and/or realized since the last financial year for which such annual accounts have been approved. For the avoidance of doubt, the Shareholders are authorized to distribute all or part of the reserves available for distribution and/or profits carried forward even if the annual accounts of the last year that has closed have not been already approved subject to (i) the annual accounts for the preceding year having been approved and (ii) interim financial statements having been provided to the Shareholders in order to ascertain the existence of distributable reserves and profits carried forward.

22.3.4. Distribution in kind

The Board of Managers may decide, subject to the consent of each Shareholder, to proceed with a distribution in kind in lieu of cash. In such a case, the distribution in kind shall be at the value attributable to such assets. If such assets are subject to restrictions on any such distribution or any subsequent transfer (including, for the avoidance of doubt, any legal, dealing and/or contractual restrictions), the Board of Managers will take into account such restrictions in determining the value of the assets distributed.

### Chapter VI. Liquidation

**Art. 23. Causes of Dissolution.** The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the Sole Shareholder or of one of the Shareholders.

#### Art. 24. Liquidation.

24.1. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the Shareholders adopted in compliance with Article 20.

24.2. In the event of dissolution of the Company, liquidation shall be carried out by one or several liquidators named by the meeting of Shareholders affecting such dissolution and which shall determine their powers and their compensation.

### Chapter VII. Applicable law

**Art. 25. Applicable law.** Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

#### *Transitory provision*

The first financial year shall begin on the date of this deed and shall end on 31 December 2015.

#### *Subscription - Payment*

The Articles of Association of the Company having thus been recorded by the notary, the Company's shares have been subscribed and the nominal value of these shares, as well as a share premium, as the case may be, has been one hundred per cent (100%) paid in cash as follows:

Shareholder	subscribed capital	number of shares	amount paid-in
Viesgo Infraestructuras Energéticas, S.L.U . . . . .	EUR 12,500.-	12,500	EUR 12,500.-
Total: . . . . .	EUR 12,500.-	12,500	EUR 12,500.-

The amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) was thus as from that moment at the disposal of the Company.

#### *Resolutions of the sole shareholder*

Immediately after the incorporation of the Company, the Sole Shareholder, representing the entirety of the subscribed share capital has passed the following resolutions:

1. The following persons are appointed as managers of the Company for an indefinite period:

- Mr Rosa VILLALOBOS, employee, born on 5 July 1972 in Barcelona (Spain), with professional address at 46, Place Guillaume II, L-1648 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg);

- Mr. Philip HOGAN, employee, born on 1 August 1973 in Wakefield (United Kingdom), with professional address at 28, Ropemaker Street, EC2Y 9HD London (United Kingdom);

- Mr. Charles ROEMERS, lawyer, born on 15 March 1965 in Moresnet (Belgium), with professional address at 37, rue du Saint Esprit. L-1475 Luxembourg (Grand-Duchy of Luxembourg); and

- Mr. Hakim DRISSI KAITOUNI, employee, born on 1 January 1983 in Fes Medina (Morocco), with professional address at Wren House, 15 Carter Lane, EC4V 5EY London, (United Kingdom).

2. The registered office of the Company is established at 46, Place Guillaume II, L-1648 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

There being no further business, the meeting is closed.

#### *Estimate of costs*

The amount of the costs, expenses, fees and charges, of any kind whatsoever, which are due from the Company or charged to it as a result of its incorporation are estimated at approximately 1,500.-euro

#### *Statement*

The undersigned notary who knows and speaks English, stated that on request of the appearing person, the present deed has been worded in English followed by a French version; on request of the same person and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereupon, the present deed was drawn up in Pétange by the undersigned notary, on the day referred to at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person(s), who is known to the undersigned notary by his surname, first name, civil status and residence, such person signed together with the undersigned notary, this original deed.

### Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le quatorze décembre.

Pardevant Maître Jacques Kessler, notaire de résidence à Pétange (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

Viesgo Infraestructuras Energéticas S.L.U., une société à responsabilité limitée (sociedad limitada unipersonal) de droit espagnol ayant son siège social au calle Isabel Torres 25, 39011, Santander, Espagne, enregistrée auprès de Registre de Commerce de Santander, sous le Volume 1056, Folio 143, Feuillet No. S-28162 et ayant comme numéro d'identification fiscal espagnol B85304558

représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, clerc de notaire, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, signée ne varietur par la partie comparante et par le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme dit ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser les statuts d'une société à responsabilité limitée comme suit:

### Chapitre I<sup>er</sup>. Forme, Dénomination, Siège social, Objet, Durée

**Art. 1<sup>er</sup>. Forme, Dénomination sociale.** Il est ici formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de "Viesgo Generation Holdings 1 S.à r.l.", qui sera régie par les lois se rapportant à une telle société (la "Société"), et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle qu'amendée (la "Loi") ainsi que par les statuts (les "Statuts").

#### Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg. Le siège social pourra être transféré à tout autre endroit au Grand-duché de Luxembourg par une résolution de l'assemblée extraordinaire des Associés délibérant tel que prévu pour la modification des Statuts. Toutefois, le Conseil de Gérance de la Société est autorisé à transférer le siège social de la Société à l'intérieur de la ville de Luxembourg.

2.2. Lorsque des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social se sont produits ou sont imminents, de nature à compromettre l'activité normale au siège social de la Société, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'au moment où les circonstances seront redevenues complètement normales; de telles mesures temporaires ne changent en rien la nationalité de la Société, qui restera luxembourgeoise malgré le transfert temporaire de son siège statutaire. La décision de transférer à l'étranger le siège social sera prise par le Conseil de Gérance.

#### Art. 3. Objet.

3.1. L'objet de la Société est (i) la détention de participations, qu'elle soit directe ou indirecte à travers ses filiales directes ou indirectes, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés Luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par l'achat, la souscription ou de toute autre manière, ainsi que le transfert par vente, échange ou autre, d'actions, d'obligations, de reconnaissances de dettes, notes ou autres titres de quelque forme que ce soit, de capital ou d'instruments de dettes (convertibles ou non) de quelque forme que ce soit (incluant sans limitation des titres synthétiques), et (ii) la propriété, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille. La Société peut en outre prendre des participations dans des sociétés de personnes.

3.2. La Société peut emprunter sous toutes les formes et procéder à l'émission d'obligations, de reconnaissances de dettes ainsi que tous autres instruments de dette (convertible ou non, préférentielle ou non, rachetable ou non).

3.3. D'une façon générale, elle peut accorder une assistance directe ou indirecte aux sociétés affiliées ou aux sociétés du groupe (incluant notamment l'octroi de tout type de prêt), prendre toutes mesures de contrôle et/ou de supervision et accomplir toute opération qui pourrait être utile à l'accomplissement et au développement de son objet.

3.4. En particulier, la Société peut conclure tout contrat de garantie, de gage ou toutes autres formes de sûretés, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie des actifs (présents ou futurs) de l'entreprise, ou par toutes ou l'une de ces méthodes, en vue de l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société ou de toutes sociétés du groupe ou de tous administrateurs, gérants ou autres mandataires de la Société ou de toutes sociétés du groupe dans les limites de la loi luxembourgeoise.

3.5. La Société peut conclure toute sorte de contrats de crédit dérivé, incluant sans limitation tout type de contrats d'échange tel qu'un contrat d'échange par lequel la Société pourra fournir une protection de crédit sur la contrepartie à échanger, tout intérêt et/ou contrats d'échange de devises et autres contrats financiers dérivés.

3.6. La Société peut en outre effectuer toute opération commerciale, industrielle ou financière, ainsi que toute transaction sur des biens mobiliers ou immobiliers. De plus, la Société peut agir en tant que gérant de ses filiales et adopter toutes les actions nécessaires ou utiles en leur nom s'il en est ainsi requis par la loi applicable à ces filiales.

**Art. 4. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

## Chapitre II. Capital - Parts sociales

**Art. 5. Capital.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500,-), représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune (ci-après les «Parts Sociales»), toutes souscrites et entièrement libérées. Les détenteurs de Parts Sociales sont définis ci-après comme les «Associés». Au cas où toutes les Parts Sociales seraient détenues par un associé, il sera fait référence à l'«Associé Unique».

**Art. 6. Parts Sociales.** Les Parts Sociales seront nominatives.

La Société peut racheter ses propres Parts Sociales conformément aux dispositions de la Loi.

**Art. 7. Modification du capital social.** Le capital de la Société pourra être augmenté ou réduit en une ou plusieurs fois par résolution de l'Associé Unique ou, par décision de l'assemblée générale des Associés, adoptée telle que prévu pour la modification des Statuts.

**Art. 8. Réserve Prime d'Emission.** Les Parts Sociales pourront être émises avec ou sans prime d'émission. Pour les besoins des Statuts, le «Prix d'Emission» pour toute Part Sociale donnée signifie le prix de souscription payé pour cette Part Sociale incluant sa valeur nominale et toute prime d'émission (la «Prime d'Emission») éventuelle. Sauf à être totalement ou partiellement allouée à la réserve légale, la prime d'émission payée sur toute Part Sociale devra être transférée sur un compte prime (la «Réserve Prime d'Emission») qui, sauf décision contraire des Associés prise de temps à temps, constitue une somme disponible pour la distribution de dividendes ou boni de liquidation ou pour le paiement de tout prix de rachat ou toute autre forme de distribution sur les Parts Sociales. La Réserve Prime d'Emission peut être distribuée ou remboursée à tout moment sur décision du Conseil de Gérance. Sauf à ce que les Associés en aient décidé autrement, la Prime d'Emission restera attachée aux Parts Sociales émises avec cette Prime d'Emission.

**Art. 9. Indivisibilité.** Envers la Société, les Parts Sociales sont indivisibles, puisque seul un propriétaire par Part Sociale est admis. Les copropriétaires doivent nommer une seule personne pour les représenter envers la Société.

### Art. 10. Cession de parts sociales.

10.1. En cas d'Associé Unique, les Parts Sociales détenues par l'Associé Unique sont librement cessibles à des tiers.

10.2. En cas de pluralité d'Associés, la cession des Parts Sociales entre Associés est libre et à des non-Associés est soumise à l'approbation préalable de l'assemblée générale des Associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

10.3. Un registre d'Associés sera conservé au siège social de la Société en conformité avec les dispositions de la Loi et pourra être consulté par chaque Associé qui le demande.

## Chapitre III. Gérance

### Art. 11. Général.

11.1. La Société est gérée par un Conseil de Gérance (ci-après le «Conseil de Gérance») composé d'au moins deux (2) membres (chacun, un «Gérant») pouvant être divisé en un ou plusieurs Gérant(s) A et un ou plusieurs Gérant(s) B, qui ne sont pas nécessairement Associés. Les décisions du Conseil de Gérance seront prises collectivement.

11.2. Les Gérants seront nommés par une décision de l'assemblée générale des Associés adoptée en conformité avec les Articles 18 à 20.

11.3. Les Gérants sont nommés pour une durée illimitée et restent en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient nommés. Ils sont rééligibles.

11.4. Un Gérant pourra être révoqué avec ou sans motif et remplacé à tout moment sur décision adoptée par les Associés.

11.5. En cas de vacance d'un ou plusieurs postes de Gérant au sein du Conseil de Gérance, pour cause de décès, retraite ou autre, les Gérants restants doivent désigner un ou plusieurs successeurs pour palier ces postes vacants jusqu'à la prochaine assemblée des Associés.

11.6. La Société pourra rembourser aux Gérants les dépenses raisonnables survenues lors de l'exécution de leur mandat, y compris les dépenses raisonnables de voyage et de logement survenus lors de la participation à des réunions du Conseil de Gérance.

### Art. 12. Modalités procédurales du Conseil de Gérance.

12.1. Le Conseil de Gérance pourra choisir parmi ses membres, un président et un vice-président. Il pourra aussi choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être un Gérant et qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance et des Associés.

12.2. Le Conseil de Gérance se réunit sur convocation de tout Gérant ou du secrétaire au lieu indiqué dans la convocation. La convocation contenant l'agenda doit être envoyée par lettre (courrier express ou courrier spécial), par email, par télégramme, par télex ou par fax à chacun des Gérants suffisamment à l'avance de chaque réunion du Conseil de Gérance. Cette convocation peut être levée par le consentement de chaque Gérant donné par écrit, par fax, par telegram, par email ou par lettre. Une convocation séparée n'est pas requise pour les réunions tenues aux heures et lieux indiqués dans l'emploi

du temps préalablement adopté par une décision du Conseil de Gérance. Tout effort raisonnable sera fait pour que chaque Gérant obtienne suffisamment à l'avance de chaque réunion du Conseil de Gérance une copie des documents et /ou matériaux à discuter et/ou à approuver à cette réunion.

12.3. Chaque Gérant peut agir à toute réunion du Conseil de Gérance en nommant un autre Gérant par écrit ou par fax, par email, par télégramme ou par télex, comme son mandataire. L'utilisation d'équipement pour conférences vidéo et conférences téléphoniques est autorisée et les Gérants utilisant ces technologies sont présumés être présents et seront autorisés à voter par vidéo ou par téléphone. Après délibération, les votes pourront aussi être exprimés par écrit ou par fax, par email, par télégramme, par télex ou par téléphone, dans ce dernier cas le vote doit être confirmé par écrit.

12.4. Des résolutions écrites du Conseil de Gérance peuvent être valablement prise si elles sont approuvées par écrit et signées par tous les Gérants. Une telle approbation pourra être donnée dans un seul ou dans plusieurs documents séparés.

12.5. Le Conseil de Gérance ne pourra délibérer ou agir valablement, seulement si la majorité au moins des Gérants est présente ou représentée à la réunion du Conseil de Gérance, avec au moins un Gérant A et un Gérant B présents ou représentés s'ils ont été nommés.

12.6. Les décisions seront prises à la majorité des voix des Gérants présents ou représentés à cette réunion. La voix du président du Conseil de Gérance sera prépondérante en cas de partage des voix.

#### **Art. 13. Procès-verbaux du Conseil de Gérance.**

13.1. Les résolutions du Conseil de Gérance seront constatées par des procès-verbaux, qui sont signés par tous les Gérants présents ou représentés.

13.2. Alternativement, les procès-verbaux seront signés par le président de séance au nom et pour le compte de tous les Gérants présents ou représentés à condition que chacun des Gérants présents ou représentés ait accepté cette procédure. Dans ce cas, une liste de présence qui restera annexée au procès-verbal de séance, sera signée par le président ainsi que par tous les Gérants présents lors de la réunion du Conseil de Gérance. Les copies et extraits de ces procès-verbaux qui pourraient être produits en justice ou autrement seront signés par le président de la réunion, par le secrétaire ou par deux Gérants, comprenant un Gérant A et un Gérant B s'ils ont été nommés.

**Art. 14. Pouvoirs du Conseil de Gérance.** Le Conseil de Gérance est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom et pour le compte de la Société en toutes circonstances et pour effectuer tous les actes et opérations entrant dans l'objet social de la Société. Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la Loi ou les Statuts à l'assemblée générale des Associés, tombent sous la compétence du Conseil de Gérance.

#### **Art. 15. Délégation.**

15.1. Deux Membres, incluant au moins un Gérant A et un Gérant B s'ils ont été nommés, peuvent déléguer leurs pouvoirs à un ou plusieurs mandataires ad hoc pour des tâches déterminées.

15.2. Deux Membres, incluant au moins un Gérant A et un Gérant B, déterminent les responsabilités et la rémunération quelconques (s'il y en a) de tout mandataire, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

**Art. 16. Pouvoir de signature.** La Société est engagée par la signature conjointe de deux Gérants, comprenant au moins un Gérant A et un Gérant B s'ils ont été nommés, par la signature unique ou conjointe de toute personne à laquelle un tel pouvoir de signature aura été délégué par le Conseil de Gérance ou par deux Gérants, comprenant au moins un Gérant A et un Gérant B s'ils ont été nommés.

#### **Art. 17. Responsabilité des Gérants.**

17.1. Tout Gérant ne contracte en raison de sa fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la Société; en tant que mandataire social, il est seulement responsable pour l'exécution de son mandat.

17.2. La Société doit indemniser tout Gérant et ses héritiers, exécutants et administrateurs, contre les dépenses, dommages, compensations et coûts raisonnablement supportés par lui en rapport avec toute action, procès ou poursuites dont il est partie en raison de sa personne ou en tant que Gérant, ou, à la demande de la Société, ou de toute autre société dont la Société est Associé ou créancier et pour lequel il n'est pas en droit d'être indemnisé, à l'exception des affaires pour lesquelles une court le juge dans le cadre d'une telle action, procès ou poursuites, responsable de négligence grave ou d'inconduite; dans le cadre d'un accord transactionnel ou de toute autre procédure où une court n'intervient pas, l'indemnisation doit être fournie uniquement en liaison avec ces affaires couvertes par cet accord transactionnel ou par toute autre forme d'accord entre les parties, et seulement dans la mesure où la Société se voit confirmer par son conseiller juridique que la personne qui doit être indemnisée n'a pas commis une négligence grave ou une inconduite. Le droit d'indemnisation n'exclut pas d'autres droits auxquels il pourrait avoir droit.

### **Chapitre IV. Assemblée général des associés**

#### **Art. 18. Pouvoirs des l'assemblée général des Associé(s) - Votes.**

18.1. L'assemblée générale des Associés est autorisée, en particulier, à modifier les Statuts, à changer la nationalité de la Société et à augmenter les engagements des Associés.



18.2. Chaque Associé peut prendre part aux décisions collectives quel que soit le nombre de Parts Sociales qu'il détient. Chaque Associé possède un droit de vote en rapport avec le nombre des Parts Sociales détenues par lui.

18.3. En cas d'Associé unique détenant toutes les Parts Sociales, il exerce tous pouvoirs conférés à l'assemblée générale des Associés et ses décisions sont enregistrés dans des procès-verbaux ou retranscrit par écrit.

#### **Art. 19. Tenue des Assemblées Générales.**

19.1. Les Assemblées Générales des Associés sont convoquées par le Conseil de Gérance ou par tout Gérant. De telles assemblées doivent être convoquées si les Associés représentant plus que cinquante pour cent du capital social de la Société le requièrent.

19.2. La tenue des assemblées générale n'est pas obligatoire si le nombre des Associés n'excède pas vingt-cinq. Dans ce cas, chaque Associés reçoit le texte précis des résolutions ou décision à adopter et donne son vote par écrit.

19.3. Quel que soit le nombre d'Associés, le bilan et le compte de profits et pertes doivent être soumis pour approbation aux Associés qui doivent également voter spécifiquement sur la décharge à donner au Conseil de Gérance.

#### **Art. 20. Quorum et majorités.**

20.1. Sous réserve des Articles 20.2 à 20.3, les décisions collectives sont seulement valablement prises dans la mesure où les Associés détenant plus de la moitié du capital social les adoptent. Si ce nombre n'est pas atteint à la première réunion ou première consultation écrite, les Associés sont convoqués ou consultés une seconde fois, par lettre recommandée et, sous réserve des Articles 20.2 à 20.3, les décisions sont adoptées par une majorité de suffrages, par rapport à la portion de capital représenté.

20.2. Les résolutions modifiant les Statuts pourront seulement être adoptées à la majorité en nombre des associés détenant au moins les trois quart du capital social de la Société.

20.3. Toutefois, la nationalité de la Société pourra être modifiée et les engagements des ses Associés augmentés seulement à l'unanimité des Associés et conformément à toute autre exigence légale.

### **Chapitre V. Exercice social**

#### **Art. 21. Exercice social.**

21.1. L'exercice social de la Société commence le premier jour du mois de janvier et se termine le dernier jour du mois de décembre de chaque année.

21.2. À la fin de chaque exercice social, les comptes de la Société sont établis par le Conseil de Gérance et le Conseil de Gérance dresse un inventaire indiquant toutes les valeurs des actifs et des passifs de la Société.

21.3. Chaque Associé pourra examiner l'inventaire susmentionné et le bilan au siège social de la Société.

#### **Art. 22. Affectation des bénéfices.**

##### **22.1. Réserve légale**

Du bénéfice net annuel de la Société, cinq pour cent (5%) seront alloués à la réserve requise par la Loi. Ces allocations cesseront d'être obligatoires dès que, et aussi longtemps que, cette réserve atteindra dix pour cent (10%) du capital social souscrit de la Société.

##### **22.2. Bénéfice Disponible**

Chaque Part Sociale donne droit au paiement de dividendes dans la mesure où la Société a suffisamment de sommes disponibles à distribuer incluant entre autres le bénéfice à la fin de chaque exercice social (ou, en cas de dividendes intérimaires, à la fin de la période se terminant immédiatement avant la décision de payer de tels dividendes) plus tous les bénéfices reportés et toutes les sommes tirées des réserves qui sont disponibles à ce titre (par conséquent, incluant la Réserve Prime d'Emission) moins les pertes reportées et les sommes à allouer à une réserve en conformité avec la Loi et les Statuts.

##### **22.3. Dividendes**

###### **22.3.1. Distribution d'un dividende annuel**

A la fin de chaque exercice social et suivant l'approbation des comptes annuels par les Associés en conformité avec la Loi, les Associés peuvent décider de distribuer un dividende annuel en conformité avec la Loi.

###### **22.3.2. Distribution d'un dividende intérimaire**

Des dividendes intérimaires pourront être distribués par le Conseil de Gérance en conformité avec la Loi et à condition que le Conseil de Gérance ait préalablement pris toute mesure nécessaire pour s'assurer de l'existence de bénéfice distribuable au sens de la Loi.

Chaque Gérant de la Société pourra convoquer un conseil de gérance pour décider d'une telle distribution.

###### **22.3.3. Distribution de réserves et de résultat reporté**

En plus du dividende annuel, les Associés peuvent décider à tout moment durant l'exercice social de distribuer tout ou partie des réserves disponibles et/ou des résultats reportés telles que montrées dans les derniers comptes annuels qui ont été approuvés par les Associés en conformité avec la Loi, dans la mesure où ces réserves n'ont pas été réduits par les pertes reportées et/ou la perte réalisée depuis le dernier exercice social pour lequel de tels comptes annuels ont été approuvés. Afin d'éviter tout doute, il est précisé que les Associés ont le droit de procéder à une distribution de tout ou partie des réserves disponibles et/ou des résultats reportés alors même que les comptes annuels du dernier exercice clôturé n'ont pas

encore été approuvés à condition que (i) les comptes annuels de l'exercice précédent ait été approuvés et que (ii) une situation intermédiaire ait été fournie aux Associés afin de leur permettre de vérifier l'existence de réserves et de résultats reportés distribuables.

#### 22.3.4. Distribution en nature

Le Conseil de Gérance pourra décider, sous réserve du consentement de chaque Associé, de procéder à une distribution en nature au lieu de liquidités. Dans un tel cas, la distribution en nature devra être faite à la valeur attribuée à ces actifs. Si ces actifs sont soumis à des restrictions pour toute distribution ou toute cession subséquente (incluant, pour éviter tout doute, toutes restrictions légales et/ou contractuelles), le Conseil de Gérance prendra en compte ces restrictions dans la détermination de la valeur des actifs distribués.

### Chapitre VI. Liquidation

**Art. 23. Causes de dissolution.** La Société ne doit pas être dissoute pour cause de décès, suspension des droits civiques, insolvabilité ou faillite de l'Associé Unique ou d'un des Associés.

#### Art. 24. Liquidation.

24.1. La Société pourra être dissoute à tout moment en vertu d'une résolution des Associés prise dans les formes requises par l'Article 20.

24.2. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs nommés par l'assemblée générale des Associés décidant la dissolution, laquelle déterminera en outre leurs pouvoirs et rémunérations.

### Chapitre VII. Loi applicable

**Art. 25. Loi applicable.** Pour tous les points non réglés dans les Statuts, les parties se réfèrent et se soumettent à la Loi.

#### *Disposition transitoire*

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera le 31 décembre 2015.

#### *Souscription - Libération*

Les Statuts de la Société ont donc été enregistrés par le notaire, les parts sociales de la Société ont été souscrites et la valeur nominale de ces parts sociales, de même que la prime d'émission, le cas échéant a été payée à cent pour cent (100%) en espèces ainsi qu'il suit:

Associés	Capital souscrit	nombre de parts sociales	montant libéré
Viesgo Infraestructuras Energéticas S.L.U . . . . .	EUR 12.500,-	12,500	EUR 12.500,-
Total: . . . . .	EUR 12.500,-	12,500	EUR 12.500,-

Le montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) est donc à ce moment à la disposition de la Société.

#### *Décisions de l'associé unique*

Et aussitôt après la constitution de la Société, l'Associé Unique, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées comme Membre du Conseil de Gérance de la Société pour une durée indéterminée:

- Mme Rosa VILLALOBOS, employée, née le 5 juillet 1972 à Barcelone (Espagne), ayant son adresse professionnelle au 46, Place Guillaume II, L-1648 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg);

- M. Philip HOGAN, employé, né le 1<sup>er</sup> août 1973 à Wakefield (Royaume-Uni), ayant son adresse professionnelle au 28, Ropemaker Street, EC2Y 9HD Londres (Royaume-Uni);

- M. Charles ROEMERS, avocat, né le 15 mars 1965 à Moresnet (Belgique), ayant son adresse professionnelle au 37, rue du Saint Esprit. L-1475 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg); et

- M. Hakim DRISSI KAITOUNI, employé, né le 1<sup>er</sup> janvier 1983 à Fes Medina (Maroc), ayant son adresse professionnelle à Wren House, 15 Carter Lane, EC4V 5EY Londres, (Royaume-Uni).

2. Le siège social de la Société est établi au 46, Place Guillaume II, L-1648 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

#### *Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à charge à raison de cette assemblée générale extraordinaire est estimé à environ 1.500,- euros.

*Déclaration*

Le notaire instrumentant, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Pétange, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, le mandataire a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 16 décembre 2015. Relation: EAC/2015/30130. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur (signé): Santioni A.*

POUR EXPEDITION CONFORME

Référence de publication: 2016008806/560.

(160008548) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2016.

**HCI Shoreditch S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 203.024.

—  
STATUTES

In the year two thousand fifteen, on the twenty-third day of December.

Before Maître Danielle KOLBACH, notary residing in Redange-sur-Attert (Grand Duchy of Luxembourg).

THERE APPEARED

HCI Shoreditch Investor LLC, a limited liability company governed by the laws of Delaware, having its registered office at 545 E. John Carpenter Freeway, Suite 1400, Irving, Texas 75062 USA, and registered under number 5902420,

hereby represented by Sara Lecomte, private employee, professionally residing in Redange-sur-Attert by virtue of a power of attorney given on 16 December 2015.

The power of attorney, after having been signed ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to this deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

ARTICLES OF INCORPORATION

**Chapter I. - Form, Name, Registered office, Object, Duration**

**Art. 1. Form - Corporate name.** There is hereby formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name "HCI Shoreditch S.à r.l." which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter referred to as the "Company"), and in particular by the law of 10 August 1915 on commercial companies as amended from time to time (hereafter referred to as the "Law"), as well as by the present articles of incorporation (hereafter referred to as the "Articles").

**Art. 2. Registered Office.**

2.1 The registered office of the Company is established in the city of Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

2.2 It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.3 However, the Sole Manager (as defined below) or, in case of plurality of managers, the Board of Managers of the Company (as defined below) is authorised to transfer the registered office of the Company within the city of Luxembourg.

2.4 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic or social, which would prevent the normal activity at the registered office of the Company, the registered office of the Company may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on this Company's nationality, which, notwithstanding this temporary transfer of the registered office, will remain a Luxembourg Company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers of the Company.

2.5 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

**Art. 3. Object.**

3.1 The objects of the Company are:

3.1.1 to act as an investment holding company and to co-ordinate the business of any corporate bodies in which the Company is, from time to time, directly or indirectly interested, and to acquire (whether by original subscription, tender, purchase, exchange or otherwise) the whole of or any part of the stock, shares, participations, debentures, debenture stocks, bonds and other securities issued or guaranteed by any person or entity whatsoever and any other asset of any kind and to hold the same as investments, and to sell, exchange and dispose of the same;

3.1.2. to carry on any trade or business whatsoever and to acquire, undertake and carry on the whole or any part of the business, property and/or liabilities of any person carrying on any business;

3.1.3. to invest and deal with the Company's money and funds in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) think fit and to lend money and give credit in each case to any person with or without security;

3.1.4 to borrow, raise and secure the payment of money in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) think fit, including, without limitation, by the issue (to the extent permitted by Luxembourg Law) of debentures and other securities or instruments, perpetual or otherwise, convertible or not, whether or not charged on all or any of the Company's property (present and future) or its uncalled capital, and to purchase, redeem, convert and pay off those securities;

3.1.5 to acquire an interest in, amalgamate, merge, consolidate with and enter into partnership or any arrangement for the sharing of profits, union of interests, cooperation, joint venture, reciprocal concession or otherwise with any person, including, without limitation, any employees of the Company;

3.1.6 to enter into any guarantee or contract of indemnity or suretyship, and to provide security, including, without limitation, the guarantee and provision of security for the performance of the obligations of and the payment of any money (including capital, principal, premiums, dividends, interest, commissions, charges, discount and any related costs or expenses whether on shares or other securities) by any person including, without limitation, any body corporate in which the Company has a direct or indirect interest or any person which is for the time being a member or otherwise has a direct or indirect interest in the Company or is associated with the Company in any business or venture, with or without the Company receiving any consideration or advantage (whether direct or indirect), and whether by personal covenant or mortgage, charge or lien over all or part of the Company's undertaking, property, assets or uncalled capital (present and future) or by other means; for the purposes of this article 3.1.6 "guarantee" includes, without limitation, any obligation, however described, to pay, satisfy, provide funds for the payment or satisfaction of (including, without limitation, by advance of money, purchase of or subscription for shares or other securities and purchase of assets or services), indemnify and keep indemnified against the consequences of default in the payment of, or otherwise be responsible for, any indebtedness of any other person;

3.1.7 to purchase, take on lease, exchange, hire and otherwise acquire any real or personal property and any right or privilege over or in respect of it;

3.1.8 to sell, lease, exchange, let on hire and dispose of any real or personal property and/or the whole or any part of the undertakings of the Company, for such consideration as the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) think fit, including, without limitation, for shares, debentures or other securities, whether fully or partly paid up, of any person, whether or not having objects (altogether or in part) similar to those of the Company; to hold any shares, debentures and other securities so acquired; to improve, manage, develop, sell, exchange, lease, mortgage, dispose of, grant options over, turn to account and otherwise deal with all or any part of the property and rights of the Company;

3.1.9 to do all or any of the things provided in any paragraph of this article 3 (a) in any part of the world; (b) as principal, agent, contractor, trustee or otherwise; (c) by or through trustees, agents, subcontractors or otherwise; and (d) alone or with another person or persons;

3.1.10 to do all things (including entering into, performing and delivering contracts, deeds, agreements and arrangements with or in favour of any person) that are in the opinion of the Board of Managers (as appropriate) incidental or conducive to the attainment of all or any of the Company's objects, or the exercise of all or any of its powers.

#### **Art. 4. Duration.**

4. The Company is established for an unlimited duration.

### **Chapter II. - Capital, Shares**

#### **Art. 5. Share Capital.**

5.1 The corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500.-) represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares (the "Shares" and each, a "Share").

Each Share has a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each.

In case of a sole holder of the Shares, the latter is referred to as the "Sole Shareholder". In case of plurality of holders of the Shares, they are together referred to as the "Shareholders" and each, a "Shareholder".

5.2 Voting Rights. Each Share is entitled to one (1) vote per Share.

5.3 All Shares will have equal rights.

5.4 In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account, into which any premium paid on any Share is transferred. The amount of said premium account is at the free disposal of the Shareholder(s) and of the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate).

5.5 The Company may, without limitation, accept equity or other contributions without issuing Shares or other securities in consideration for the contribution and may credit the contributions to one (1) or more accounts. Decisions as to the use of any such accounts are to be taken by the Manager(s) subject to the Law and these Articles. For the avoidance of doubt, any such decision may, but need not, allocate any amount contributed to the contributor.

5.6 The Company can proceed to the repurchase of its own Shares by a decision of the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate), provided that the Company has sufficient distributable reserves for that purpose as determined by the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate), on the basis of interim accounts prepared by the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate).

**Art. 6. Shares indivisibility.**

6. Towards the Company, the Company's Shares are indivisible, since only one (1) owner is admitted per Share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

**Art. 7. Transfer of Shares.**

7.1 In case of a single Shareholder, the Company's Shares held by the single Shareholder are freely transferable.

7.2 In case of plurality of Shareholders, the Shares held by each Shareholder may be transferred by application of the requirements of articles 189 and 190 of the Law.

### **Chapter III. - Management**

**Art. 8. Management.**

8.1 The Company is managed by one (1) or more manager(s) appointed by a resolution of the Shareholder(s). In case of one (1) manager, he/it will be referred to as the "Sole Manager". In case of plurality of managers, they will constitute a board of managers ("conseil de gérance") (the "Board of Managers").

8.2 In case of plurality of managers, the Shareholder(s) may decide to qualify the appointed managers as class A managers (the "Class A Managers") or class B managers (the "Class B Managers").

8.3 The managers need not to be Shareholders. The managers may be removed at any time, with or without cause by a resolution of the Shareholder(s).

**Art. 9. Powers of the Sole Manager or of the Board of Managers.**

9.1 In dealing with third parties, the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

9.2 All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the Sole Manager or, in case of plurality of managers, of the Board of Managers.

**Art. 10. Representation of the Company.**

10.1 Towards third parties, the Company shall be, in case of a Sole Manager, bound by the sole signature of the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two managers or by the signature of any person to whom such power shall be delegated, in case of a Sole Manager, by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by the Board of Managers.

10.2 However, if the Shareholder(s) have qualified the managers as Class A Managers and Class B Managers, the Company will only be bound towards third parties by the joint signatures of one Class A Manager and one Class B Manager, or by the signature of any person to whom such power shall be delegated by the Board of Managers.

**Art. 11. Delegation and Agent of the Sole Manager or of the Board of Managers.**

11.1 The Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers may delegate its powers for specific tasks to one (1) or more ad hoc agents.

11.2 The Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

**Art. 12. Meeting of the Board of Managers.**

12.1 In case of plurality of managers, the meetings of the Board of Managers are convened by any manager. The Board of Managers may appoint a chairman.

12.2 The Board of Managers may validly debate and take decisions without prior notice if all the managers are present or represented and have waived the convening requirements and formalities.

12.3 Any manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing or by telegram or telefax or email or letter another manager as his proxy. A manager may also appoint another manager to represent him by phone to be confirmed in writing at a later stage.

12.4 The Board of Managers can only validly debate and take decisions if a majority of its members is present or represented, provided that in the event that the managers have been qualified as Class A Managers or Class B Managers, such quorum shall only be met if at least one (1) Class A Manager and one (1) Class B Manager are present. Decisions of

the Board of Managers shall be adopted by a simple majority of the votes of the managers present or represented at such meeting, including the positive vote of at least one Class A Manager.

12.5 The use of video-conferencing equipment and conference call shall be allowed provided that each participating manager is able to hear and to be heard by all other participating managers whether or not using this technology, and each participating manager shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by telephone.

12.6 A written decision, signed by all the managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Managers, which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the Board of Managers.

12.7 The minutes of a meeting of the Board of Managers shall be signed by all managers present or represented at the meeting.

12.8 Extracts shall be certified by any manager or by any person nominated by any manager or during a meeting of the Board of Managers.

#### **Art. 13. Management Fees and Expenses.**

13.1 Subject to approval by the Shareholder(s), the manager(s) may receive a management fee in respect of the carrying out of their management of the Company and may, in addition, be reimbursed for all other expenses whatsoever incurred by the manager(s) in relation with such management of the Company or the pursuit of the Company's corporate object.

#### **Art. 14. Managers' Liability - Indemnification.**

14.1 No manager commits himself, by reason of his functions, to any personal obligation in relation to the commitments taken on behalf of the Company.

14.2 Manager(s) are only liable for the performance of their duties.

14.3 To the full extent permitted by law, the Company shall indemnify any member of the Board of Managers, officer or employee of the Company and, if applicable, their successors, heirs, executors and administrators, against damages and expenses reasonably incurred by him in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of his being or having been manager(s), officer or employee of the Company, or, at the request of the Company, any other company of which the Company is a Shareholder or creditor and by which he is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence or misconduct. In the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by its legal counsel that the person to be indemnified is not guilty of gross negligence or misconduct. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which the persons to be indemnified pursuant to the Articles may be entitled.

### **Chapter IV. - General Meeting of Shareholders**

#### **Art. 15. Powers of the General Meeting of Shareholder(s) - Votes.**

15.1 If there is only one (1) Shareholder, that sole Shareholder assumes all powers conferred to the general Shareholders' meeting and takes the decisions in writing.

15.2 In case of a plurality of Shareholders, each Shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of Shares, which he owns. Each Shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. All Shares have equal voting rights.

15.3 If all the Shareholders are present or represented they can waive any convening formalities and the meeting can be validly held without prior notice.

15.4 If there are more than twenty-five (25) Shareholders, the Shareholders' decisions have to be taken at meetings to be convened in accordance with the applicable legal provisions.

15.5 If there are less than twenty-five (25) Shareholders, each Shareholder may receive the text of the decisions to be taken and cast its vote in writing.

15.6 A Shareholder may be represented at a Shareholders' meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) an attorney who need not be a Shareholder.

15.7 Collective decisions are only validly taken insofar as Shareholders owning more than half of the share capital adopt them. However, resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority (in number) of the Shareholders owning at least three-quarters (3/4) of the Company's Share capital, subject to any other provisions of the Law.

### **Chapter V. - Business Year**

#### **Art. 16. Business Year.**

16.1 The Company's financial year starts on the 1<sup>st</sup> January and ends on the 31<sup>st</sup> December of each year.

16.2 At the end of each financial year, the Company's accounts are established by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by the Board of Managers and the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

16.3 Each Shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

### **Art. 17. Distribution Right of Shares.**

17.1 The profits in respect of a financial year, after deduction of general and operating expenses, depreciations and other charges, shall constitute the net profit of the Company in respect of that period.

17.2 From the net profit thus determined, five per cent (5%) shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth (1/10) of the Company's nominal capital.

17.3 To the extent that funds are available at the level of the Company for distribution and to the extent permitted by law and by these Articles, the Sole Manager or, in case of plurality of Managers, the Board of Managers shall propose that cash available for remittance be distributed.

17.4 The decision to distribute dividends and the determination of the amount of such a distribution will be taken by the general meeting of the Shareholders.

17.5 The Sole Manager or the Board of Managers as appropriate may decide to pay interim dividends to the Shareholder (s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned may be recovered from the relevant Shareholder(s).

## **Chapter VI. - Liquidation**

### **Art. 18. Dissolution and Liquidation.**

18.1 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single Shareholder or of one (1) of the Shareholders.

18.2 The liquidation of the Company shall be decided by the Shareholders' meeting in accordance with the applicable legal provisions.

18.3 The liquidation will be carried out by one (1) or several liquidators, Shareholders or not, appointed by the Shareholders who shall determine their powers and remuneration.

## **Chapter VII. - Applicable law**

**19. Applicable law.** Reference is made to the provisions of Luxembourg law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

### *Transitory provisions*

The first accounting year shall begin on the date of the incorporation of the Company and shall terminate on the 31 December 2016.

### *Subscription - Payment*

HCI Shoreditch Investor LLC, represented as stated above, hereby subscribes to all the twelve thousand five hundred (12,500) shares, having a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each in the Company and fully pays them up by a payment in cash so that the amount of twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500.-) is now available to the Company, evidence thereof having been given to the notary.

### *Extraordinary shareholder's resolutions*

Immediately after the incorporation of the Company, HCI Shoreditch Investor LLC, represented as stated above, representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the meeting, passed the following resolutions:

1) Are appointed as managers of the Company for an undetermined period:

#### *Are appointed as Class A Managers:*

- Rickey Whitworth, residing professionally at 545 E. John Carpenter Freeway, Suite 1400, Irving, Texas 75062, USA;
- Paul Womble, residing professionally at 545 E. John Carpenter Freeway, Suite 1400, Irving, Texas 75062, USA;

#### *Are appointed as Class B Managers:*

- Valérie Warland, residing professionally at 11 rue Jean l'Aveugle, L-1148 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;  
and

- Tony Whiteman, residing professionally at 11 rue Jean l'Aveugle, L-1148 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

2) The Company shall have its registered office at 560A, rue de Neudorf, 2220 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

### Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present deed was drawn up in Redange-sur-Attert, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing person, she signed together with the notary the present deed.

### Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille quinze, le vingt-trois décembre,

Par-devant Maître Danielle KOLBACH, notaire de résidence à Redange-sur-Attert.

#### A COMPARU:

HCI Shoreditch Investor LLC, une "limited liability company" gouvernée par les lois du Delaware, ayant son siège social au 545 E. John Carpenter Freeway, Suite 1400, Irving, Texas 75062 USA, et enregistrée sous le numéro 5902420, ici représentée par Sara Lecomte, employée privée, demeurant à Redange-sur-Attert, en vertu de la procuration donné le 16 décembre 2015.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont les statuts ont été arrêtés comme suit:

### STATUTS

#### Titre I<sup>er</sup> . - Forme, Nom, Siège Social, Objet, Durée

##### Art. 1<sup>er</sup> . Forme - Dénomination.

1. Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de "HCI Soreditch S.à r.l.» qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la "Société"), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la "Loi"), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après les "Statuts").

##### Art. 2. Siège Social.

2.1 Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

2.2 Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.3 Toutefois, le Gérant Unique (comme définit ci-dessous) ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance de la Société (comme définit ci-dessous) est autorisé à transférer le siège de la Société dans la ville de Luxembourg.

2.4 Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social de la Société se seraient produits ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise. La décision de transférer le siège social à l'étranger sera prise par le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance de la Société.

2.5 La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

##### Art. 3. Objet.

3.1 Les objet sociaux de la Société sont les suivants:

3.1.1 d'agir en tant que société holding d'investissement et de coordonner l'activité de toutes les entités sociales dans lesquelles la Société détient un intérêt direct ou indirect, et d'acquérir (par souscription dès l'origine, offre, acquisition, échange ou autre procédé) tout ou partie des actions, parts, obligations, actions préférentielles, emprunt obligataire et tout autre titre émis ou garanti par toute personne et tout autre actif de quelque nature qu'il soit et de détenir ces titres en tant qu'investissements, ainsi que de les céder, les échanger et en disposer au même titre;

3.1.2 d'entreprendre toute activité ou commerce qui soit, et d'acquérir, soutenir ou reprendre tout ou partie de l'activité, des biens et / ou des dettes d'une personne entreprenant une activité;

3.1.3 d'investir et de gérer l'argent et les fonds de la Société de la façon déterminée par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (selon le cas), et de prêter des fonds et accorder dans chaque cas, à toute personne, des crédits, assortis ou non de sûretés;

3.1.4 de conclure des emprunts, de réunir des fonds et de sécuriser le paiement des sommes d'argent comme le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (selon le cas) le déterminera, y compris, sans limitation, par l'émission (dans la mesure où la loi luxembourgeoise l'autorise) d'obligations et tout autre titre ou instrument, perpétuel ou autre, convertible ou non,



en relation ou non avec tout ou partie des biens de la Société (présents ou futurs) ou son capital non encore levé, et d'acquérir, racheter, convertir et rembourser ces titres;

3.1.5 d'acquérir tout titre, fusionner, entreprendre une consolidation ou encore conclure un partenariat ou un arrangement en vue de partager les profits, une conciliation d'intérêts, une coopération, une joint-venture, une concession réciproque ou autre procédé avec toute personne, y compris, sans limitation, tout personne appartenant à la Société;

3.1.6 de conclure une garantie ou contrat d'indemnités ou de sûretés et accorder une sûreté, y compris, sans limitation, une garantie et une sûreté en vue de l'exécution des obligations et du paiement de sommes d'argent (y compris en capital, de la somme principale, des primes, des dividendes, des intérêts, des commissions, des charges, des remises et tout coût ou dépense relatif à des actions ou des titres) par toute personne y compris, sans limitation, toute entité sociale dans laquelle la Société a un intérêt direct ou indirect ou toute personne qui est à cet instant un membre ou a de quelque façon que ce soit, un intérêt direct ou indirect dans la Société ou est associé à la Société dans certaines activités ou partenariat, sans que la Société y perçoive obligatoirement une contrepartie (quelle soit directe ou indirecte) et que ce soit par engagement personnel ou gage, cautionnement ou charge pesant sur tout ou partie des biens, des propriétés, des actifs ou du capital non encore émis (présent ou futur) de la Société ou par tout autre moyen; pour les besoins de cet article 3.1.6, une "garantie" comprend, sans limitation, toute obligation, sous toute forme qu'elle soit, de payer, de compenser, de fournir des fonds pour le paiement ou la compensation (y compris, sans limitation, en avançant de l'argent, en acquérant ou en souscrivant à des parts ou tout autre titre et par l'acquisition de biens ou services), d'indemniser ou d'assurer l'indemnisation contre les conséquences d'un défaut de paiement d'une dette à laquelle une autre personne est tenue, ou encore d'être responsable de cette dette;

3.1.7 d'acquérir, prendre à bail, échanger, louer ou acquérir de quelque façon que ce soit toute propriété immobilière ou mobilière et tout droit ou privilège qui y serait relatif;

3.1.8 de céder, mettre à bail, échanger, mettre en location ou disposer de toute propriété immobilière ou mobilière et/ou tout ou partie des biens de la Société, contre une contrepartie déterminée par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (selon le cas), y compris, sans limitation, des parts sociales, obligations ou tout autre titre, entièrement ou partiellement libéré, dans le capital de toute personne, que celle-ci ait ou non (en tout ou partie) le même objet social que la Société; détenir des actions, des obligations ou tout autre titre ainsi acquis; apporter des améliorations, gérer, développer, céder, échanger, donner à bail, mettre en gage, disposer ou accorder des droits d'option, tirer parti ou toute autre action en rapport avec tout ou partie des biens et des droits de la Société;

3.1.9 d'entreprendre toutes les actions envisagées dans les paragraphes de cet article 3 (a) à tout endroit du monde; (b) en tant que partie principale, d'agent, de cocontractant, de trustee ou de toute autre façon; (c) par l'intermédiaire de trustees, d'agents, de sous-contractants, ou de toute autre façon; et (d) seul ou avec une autre personne ou d'autres personnes;

3.1.10 d'entreprendre toutes les actions (y compris conclure, exécuter et délivrer des contrats, des accords, des conventions et tout autre arrangement avec une personne ou en sa faveur) que le Conseil de Gérance estime être accessoires ou nécessaires à la réalisation de l'objet social de la Société, ou à l'exercice de tout ou partie de ses pouvoirs.

#### **Art. 4. Durée.**

4. La Société est constituée pour une durée illimitée.

### **Titre II. - Capital, Parts**

#### **Art. 5. Capital Social.**

5.1 Le capital social est fixé à douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500,-) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales (les «Parts Sociales» et individuellement, une «Part Sociale»). Chaque Part Sociale a une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-).

Dans le cas où toutes les Parts Sociales sont détenues par un seul détenteur, celui-ci est désigné comme l' «Associé Unique». Dans le cas où il existe plusieurs détenteurs de Parts Sociales, ils sont ensemble désignés comme les «Associés» et individuellement, un «Associé».

5.2 Droits de vote. Chaque Part Sociale donne droit à un (1) vote.

5.3 Toutes les Parts Sociales ont des droits égaux.

5.4 En complément du capital social, il pourra être établi un compte de prime d'émission sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Les sommes en compte de prime d'émission sont à la libre disposition des Associés et du Gérant Unique ou du Conseil de Gérance (selon le cas).

5.5 La Société peut sans limitation particulière, accepter des sommes en capital propre ou tout autre apport sans émission de nouvelles Parts Sociales ou d'autres titres en contrepartie de cet apport, et peut porter ces apports à un ou plusieurs comptes. Les décisions portant sur l'utilisation de ces comptes doivent être prises par le ou les Gérant(s) dans le respect des dispositions de la Loi et des présents Statuts. Afin d'éviter tout doute, il est possible, mais il n'est pas obligatoire, d'allouer ces sommes à la personne qui les a apportées.

5.6 La Société peut procéder au rachat de ses propres Parts Sociales suite à une décision du Gérant Unique ou du Conseil de Gérance (selon le cas) à condition que la Société ait des réserves distribuables suffisantes pour ce faire et fixées par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (selon le cas), sur base de comptes intérimaires préparés par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (selon le cas).

**Art. 6. Indivisibilité des Parts Sociales.**

6. Envers la Société, les Parts Sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par Part Sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

**Art. 7. Transfert des Parts Sociales.**

7.1 Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul Associé, les Parts Sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

7.2 Dans l'hypothèse où il y a plusieurs Associés, les Parts Sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par les articles 189 et 190 de la Loi.

**Titre III. - Gérance****Art. 8. Gérance.**

8.1 La Société est administrée par un gérant ou plusieurs gérants nommés par une résolution des Associé(s). Dans le cas d'un seul gérant, il est défini ci-après comme le "Gérant Unique". En cas de pluralité de gérants, ils constitueront un conseil de gérance (le "Conseil de Gérance").

8.2 En cas de pluralité de gérants, les Associés pourront désigner les gérants nommés comme gérants de catégorie A (les "Gérants de Catégorie A") ou gérants de catégorie B (les "Gérants de Catégorie B").

8.3 Les gérants ne sont pas obligatoirement des Associés. Les gérants pourront être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par décision des Associé(s).

**Art. 9. Pouvoirs du Gérant Unique ou du Conseil de Gérance.**

9.1 Dans les rapports avec les tiers, le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance a tous pouvoirs pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

9.2 Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des Associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance.

**Art. 10. Représentation de la Société.**

10.1 Vis-à-vis des tiers, la Société sera, en cas de Gérant Unique, valablement engagée par la seule signature de son Gérant Unique, ou, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux gérants ou par la signature de toute personne à qui ce pouvoir de signature aura été délégué, en cas de Gérant Unique, par son Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance.

10.2 Toutefois, si les Associés ont désigné les gérants comme Gérants de Catégorie A et Gérants de Catégorie B, la Société ne sera engagée vis-à-vis des tiers que par la signature conjointe d'un Gérant de Catégorie A et d'un Gérant de Catégorie B ou par la signature individuelle de toute personne à qui ce pouvoir de signature aura été délégué par le Conseil de Gérance.

**Art. 11. Délégation et Agent du Gérant Unique et du Conseil de Gérance.**

11.1 Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance peut déléguer ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires ad hoc pour des tâches déterminées.

11.2 Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance déterminera les responsabilités et la rémunération quelconques (s'il y en a) de tout mandataire, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

**Art. 12. Réunion du Conseil de Gérance.**

12.1 En cas de pluralité de gérants, les réunions du Conseil de Gérance sont convoquées par tout gérant. Le Conseil de Gérance pourra nommer un président.

12.2 Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions sans convocation préalable si tous les gérants sont présents ou représentés et s'ils ont renoncé aux formalités de convocation.

12.3 Tout gérant est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du Conseil de Gérance par un autre gérant, pour autant que ce dernier soit en possession d'une procuration écrite, d'un télégramme, d'un fax, d'un e-mail ou d'une lettre. Un gérant pourra également nommer par téléphone un autre gérant pour le représenter, moyennant confirmation écrite ultérieure.

12.4 Le Conseil de Gérance ne peut valablement débattre et prendre des décisions que si une majorité de ses membres est présente ou représentée et, dans l'hypothèse où les gérants sont désignés en tant que Gérant de Catégorie A et Gérant de Catégorie B, le quorum ne sera satisfait que si au moins un Gérant de Catégorie A et un Gérant de Catégorie B sont présents. Les décisions du Conseil de Gérance seront adoptées à une majorité simple des présents ou représentés à condition d'avoir le vote positif d'un moins un Gérant de Catégorie A.

12.5 L'utilisation de la vidéo conférence et de conférence téléphonique est autorisée si chaque participant est en mesure d'entendre et d'être entendu par tous les gérants participants, utilisant ou non ce type de technologie. Ledit participant sera réputé présent à la réunion et sera habilité à prendre part au vote via le téléphone ou la vidéo.

12.6 Une décision écrite, signée par tous les gérants, est valide comme si elle avait été adoptée lors d'une réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue. Une telle décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents ayant le même contenu signés par tous les membres du Conseil de Gérance.

12.7 Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance sont signés par tous les gérants présents ou représentés aux réunions.

12.8 Des extraits seront certifiés par un gérant ou par toute personne désignée à cet effet par un gérant ou lors de la réunion du Conseil de Gérance.

#### **Art. 13. Rémunération et Dépenses.**

13.1 Sous réserve de l'approbation des Associés, les gérants peuvent recevoir une rémunération pour leur gestion de la Société et peuvent, de plus, être remboursés de toutes les dépenses qu'ils auront exposées en relation avec la gestion de la Société ou la poursuite de l'objet social de la Société.

#### **Art. 14. Responsabilité des Gérants - Indemnisation.**

14.1 Les gérants n'engagent pas leur responsabilité personnelle lorsque, dans l'exercice de leurs fonctions, ils prennent des engagements pour le compte de la Société.

14.2 Les gérants sont uniquement responsables de l'accomplissement de leurs devoirs.

14.3 Dans la mesure de ce qui est permis par la loi, la Société indemniserait tout membre du Conseil de Gérance, fondé de pouvoir ou employé de la Société et, le cas échéant, leurs successeurs, leurs héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs de biens pour tous dommages qu'ils ont à payer et tous frais raisonnables qu'ils auront encourus par suite de leur comparution en tant que défendeurs dans des actions en justice, des procès ou des poursuites judiciaires qui leur auront été intentés de par leurs fonctions actuelles ou anciennes de gérant(s), de fondé de pouvoir ou d'employé de la Société, ou à la demande de la Société, de toute autre société dans laquelle la Société est actionnaire ou créancier et dans laquelle ils n'ont pas droit à indemnisation, exception faite des cas où leur responsabilité est engagée pour négligence grave ou mauvaise gestion. En cas d'arrangement transactionnel, l'indemnisation ne portera que sur les questions couvertes par l'arrangement transactionnel et dans ce cas seulement si la Société reçoit confirmation par son conseiller juridique que la personne à indemniser n'est pas coupable de négligence grave ou mauvaise gestion. Ce droit à indemnisation n'est pas exclusif d'autres droits auxquels les personnes susnommées pourraient prétendre en vertu des Statuts.

### **Titre IV. - Assemblée Générale des Associés**

#### **Art. 15. Pouvoirs de l'Assemblée Générale des Associés - Votes.**

15.1 S'il n'y a qu'un seul Associé, cet Associé unique exerce tous pouvoirs qui sont conférés à l'assemblée générale des Associés et prend les décisions par écrit.

15.2 En cas de pluralité d'Associés, chaque Associé peut prendre part aux décisions collectives indépendamment du nombre de Parts Sociales détenues. Chaque Associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de Parts Sociales détenues par lui. Toutes les Parts Sociales ont des droits de vote égaux.

15.3 Si tous les Associés sont présents ou représentés, ils peuvent renoncer aux formalités de convocation et la réunion peut valablement être tenue sans convocation préalable.

15.4 S'il y a plus de vingt-cinq Associés, les décisions des Associés doivent être prises aux réunions à convoquer conformément aux dispositions légales applicables.

15.5 S'il y a moins de vingt-cinq Associés, chaque Associé pourra recevoir le texte des décisions à adopter et donner son vote par écrit.

15.6 Un Associé pourra être représenté à une réunion des Associés en nommant par écrit (par fax ou par e-mail ou par tout autre moyen similaire) un mandataire qui ne doit pas être nécessairement un Associé.

15.7 Des décisions collectives ne sont valablement prises que seulement si les Associés détenant plus de la moitié du capital social les adoptent. Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts ne peuvent être adoptés que par une majorité d'Associés (en nombre) détenant au moins les trois quarts du capital social, sous réserve des toutes autres dispositions légales. Le changement de nationalité de la Société requiert l'unanimité.

### **Titre V. - Exercice Social**

#### **Art. 16. Exercice Social.**

16.1 L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

16.2 Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis par le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance et celui-ci prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

16.3 Tout Associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

#### **Art. 17. Droit de Distribution des Parts Sociales.**

17.1 Les profits de l'exercice social, après déduction des frais généraux et opérationnels, des amortissements et de toutes autres charges, constituent le bénéfice net de la Société pour cette période.

17.2 Sur le bénéfice net ainsi déterminé, cinq pour cent (5%) seront prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de celle-ci aura atteint dix pour cent (10%) du capital social.

17.3 Dans la mesure où des fonds peuvent être distribués au niveau de la Société tant dans le respect de la loi que des Statuts, le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de Gérants, le Conseil de Gérance pourra proposer que les fonds disponibles soient distribués.

17.4 La décision de distribuer des dividendes et d'en déterminer le montant sera prise par l'assemblée générale des Associés.

17.5 Le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (selon le cas) ou peut décider de payer des dividendes intérimaires aux Associés avant la clôture de l'exercice social sur la base d'un relevé de comptes montrant qu'il existe suffisamment de fonds disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant distribuable ne peut être supérieur aux profits réalisés (lorsque c'est applicable) depuis la fin de l'exercice social précédent, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminué des pertes reportées et sommes allouées à une réserve à établir en vertu de la Loi ou des présents Statuts, et que (ii) toute somme distribuée qui ne correspond pas à un profit effectivement réalisé peut être réclamée aux Associés.

## **Titre VI. - Liquidation**

### **Art. 18. Dissolution et Liquidation.**

18.1 La Société ne pourra être dissoute pour cause de décès, de suspension des droits civils, d'insolvabilité, de faillite de son Associé unique ou de l'un de ses Associés.

18.2 La liquidation de la Société sera décidée par une assemblée générale des Associés en conformité avec les dispositions légales applicables.

18.3 La liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, Associés ou non, nommés par les Associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

## **Titre VII. - Loi Applicable**

### **Art. 19. Loi Applicable.**

19. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

#### *Dispositions transitoires*

Le premier exercice social commencera le jour de la constitution et se terminera le 31 décembre 2016.

#### *Souscription - Libération*

Le capital social de la Société a été souscrit comme suit:

- HCI Shoreditch Investor LLC. a souscrit à douze mille cinq cents (12.500) Parts Sociales, chacune d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-).

Toutes les Parts Sociales ont été intégralement libérées par un versement en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500,-) correspondant à un capital social de douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

#### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille deux cents Euros (EUR 1.200,-).

#### *Assemblée générale*

Immédiatement après la constitution de la Société, HCI Shoreditch Investor LLC, représenté comme indiqué ci-dessus, représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs dévolus à l'assemblée, a pris les résolutions suivantes:

1) Sont nommés en tant que Gérants de la Société pour une durée indéterminée:

##### *Gérants de Catégorie A:*

- Rickey Whitworth, résidant professionnellement au 545 E. John Carpenter Freeway, Suite 1400, Irving, Texas 75062, USA; et

- Paul Womble, résidant professionnellement au 545 E. John Carpenter Freeway, Suite 1400, Irving, Texas 75062, USA;

##### *Gérants de Catégorie B:*

- Valérie Warland, résidant professionnellement au 11 rue Jean l'Aveugle, L-1148 Luxembourg; et

- Tony Whiteman, résidant professionnellement au 11 rue Jean l'Aveugle, L-1148 Luxembourg.

2) Le siège social de la Société est établi au 560A, rue de Neudorf, 2220 Luxembourg.

*Déclaration*

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Redange-sur-Attert à la date figurant en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: S. LECOMTE, D. KOLBACH.

Enregistré à Diekirch Actes Civils le 24 décembre 2015. Relation: DAC/2015/22448. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-).

*Le Receveur (signé): J. THOLL.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la Société sur sa demande

Redange-sur-Attert, le 4 janvier 2016.

Référence de publication: 2016008327/542.

(160008138) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2016.

---

**Voltylab Holding, Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 196.602.

Les comptes annuels au 31 décembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016070750/9.

(160034211) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2016.

---

**Top Capital Finance, Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 20, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 159.779.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016070716/9.

(160033867) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2016.

---

**Axelan Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 43, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 112.956.

In the year two thousand and fifteen, on the fifteenth day of December.

Before us, Maître Marc Loesch, notary residing in Mondorf-les-Bains, Grand Duchy of Luxembourg,

THERE APPEARED:

AJELPA S.à r.l., in liquidation, a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 43, avenue John F. Kennedy, L-1885 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 112.747 (the "Sole Shareholder"),

here represented by Maître Stéphanie Weydert, avocat à la Cour, professionally residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

by virtue of a proxy under private seal given in Brussels, Belgium, on 14 December 2015.

Such appearing party is the sole shareholder of Axelan S.à r.l., a société à responsabilité limitée existing under Luxembourg law, having its registered office at 43, avenue John F. Kennedy, L-1885 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 112.956, incorporated pursuant to a notarial deed on 8 December 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 588 on 21 March 2006. The articles of association were amended for the last time pursuant to a notarial deed dated 16 December 2010, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 454 on 9 March 2011.

The Sole Shareholder, represented as stated above, representing the entire share capital declares having fully recognized to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

### *Agenda*

1. Creation of ten (10) new classes of shares, namely class A shares, class B shares, class C shares, class D shares, class E shares, class F shares, class G shares, class H shares, class I shares and class J shares and conversion of the existing five hundred (500) existing shares with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25) each, into two hundred fifty (250) class A shares and two hundred fifty (250) class B shares with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25) each.

2. Increase of the share capital of the Company by an amount of fifty thousand euro (EUR 50,000) from its current amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) up to sixty-two thousand five hundred euro (EUR 62,500) through the issuance of two hundred fifty (250) new class C shares, two hundred fifty (250) new class D shares, two hundred fifty (250) new class E shares, two hundred fifty (250) new class F shares, two hundred fifty (250) new class G shares, two hundred fifty (250) new class H shares, two hundred fifty (250) new class I shares and two hundred fifty (250) new class J shares, with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25) each, by a contribution in kind.

3. Subsequent amendment of articles 6, 7 and 17 of the articles of association of the Company.

4. Amendment of article 10 of the articles of association of the Company relating to the management of the Company.

5. Appointment of two new managers of the Company and acknowledgement of the resignation of Mr. Alistair Brown as manager.

6. Creation of two classes of managers and assignment of the managers to the classes.

Having duly considered each item on the agenda, the Sole Shareholder takes, and requires the notary to enact, the following resolutions:

#### *First resolution*

The Sole Shareholder resolves to create ten (10) classes of shares as follows:

- class A shares;
- class B shares;
- class C shares;
- class D shares;
- class E shares;
- class F shares;
- class G shares;
- class H shares;
- class I shares; and
- class J shares.

Furthermore, the Sole Shareholder resolves to convert the existing five hundred (500) shares with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25) each, into two hundred fifty (250) class A shares and two hundred fifty (250) class B shares with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25) each.

#### *Second resolution*

The Sole Shareholder resolves to increase the Company's share capital by an amount of fifty thousand euro (EUR 50,000) so as to raise it from its current amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) up to sixty-two thousand five hundred euro (EUR 62,500) through the issuance of two hundred fifty (250) new class C shares, two hundred fifty (250) new class D shares, two hundred fifty (250) new class E shares, two hundred fifty (250) new class F shares, two hundred fifty (250) new class G shares, two hundred fifty (250) new class H shares, two hundred fifty (250) new class I shares and two hundred fifty (250) new class J shares, with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25) each.

Said new shares have been entirely subscribed by the Sole Shareholder, represented as stated above, for a total amount of fifty thousand euros (EUR 50,000) which shall be entirely allocated to the share capital of the Company.

The Sole Shareholder paid fully up the said new shares through a contribution in kind consisting of a receivable in an aggregate amount of fifty thousand euros (EUR 50,000).

Proof of the existence and of the value of the contribution in kind has been given to the notary.

#### *Third resolution*

The Sole Shareholder resolves to subsequently amend articles 6, 7 and 17 of the articles of association of the Company which shall henceforth read as follows:

##### **“ Art. 6. Share capital.**

6.1. The share capital of the Company is set at sixty-two thousand five hundred euro (EUR 62,500), represented by the following shares:

- two hundred fifty (250) class A shares (the “Class A Shares”);
- two hundred fifty (250) class B shares (the “Class B Shares”);
- two hundred fifty (250) class C shares (the “Class C Shares”);

- two hundred fifty (250) class D shares (the “Class D Shares”);
- two hundred fifty (250) class E shares (the “Class E Shares”);
- two hundred fifty (250) class F shares (the “Class F Shares”);
- two hundred fifty (250) class G shares (the “Class G Shares”);
- two hundred fifty (250) class H shares (the “Class H Shares”);
- two hundred fifty (250) class I shares (the “Class I Shares”); and
- two hundred fifty (250) class J shares (the “Class J Shares” and together with the Class A Shares, the Class B Shares, the Class C Shares, the Class D Shares, the Class E Shares, the Class F Shares, the Class G Shares, the Class H Shares and the Class I Shares the “Shares” and each a “Class”),

with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25) each.

6.2 The Company’s share capital may be increased or reduced by a resolution of the general meeting of partners adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

6.3 The Company may redeem its own shares.

#### **Art. 7. Shares.**

7.1 The Company’s share capital is divided into shares, each of them having the same nominal value.

7.2 The shares of the Company are in registered form.

7.3 The Company may have one or several partners, with a maximum of forty (40) partners.

7.4 Death, suspension of civil rights, dissolution, bankruptcy or insolvency or any other similar event regarding any of the partners shall not cause the dissolution of the Company.

7.5 The share capital of the Company may be reduced through the cancellation of a Class, in whole but not in part, consisting in the repurchase and cancellation of all Shares in issue of such Class as may be determined from time to time by the board of managers.

7.6 The Shares shall be repurchased in reverse alphabetical order of the Classes, starting with the Class J Shares.

7.7 Subsequent Classes shall only become available for repurchase once all the Shares of the preceding Class have been repurchased in full. Each Class becoming available for repurchase according to the rule specified in this article 7 shall be referred to as the “Relevant Class of Shares”.

7.8 The Relevant Class of Shares shall be repurchased and cancelled for an aggregate price equal to the fair market value of such Class as determined in article 7.11 below (the “Total Cancellation Amount”).

7.9 In the event of a reduction of share capital through the repurchase and the cancellation of a Class (in the order provided for in article 7.6), such Class gives right to the holders thereof pro rata to their holding in such Class to the Available Amount (as defined below) and the holders of Shares of the repurchased and cancelled Class shall receive from the Company an amount equal to the Cancellation Value Per Share (as defined below) for each Share of the Relevant Class of Shares held by them and cancelled.

7.10 The Cancellation Value Per Share shall be calculated by dividing the Total Cancellation Amount (as defined below) by the number of Shares in issue in the class of Shares to be repurchased and cancelled.

7.11 The Total Cancellation Amount shall be an amount determined by the board of managers on the basis of the relevant interim accounts of the Company as of a date not more than eight (8) days before the date of the repurchase and cancellation of the relevant Class. The Total Cancellation Amount for each Class shall be the Available Amount (increased by the nominal value per share to be cancelled) of the relevant Class at the time of the cancellation of the relevant Class unless otherwise resolved by the board of managers provided however that the Total Cancellation Amount shall never be higher than such Available Amount (increased by the nominal value per share to be cancelled). The board of managers can choose to include or exclude in its determination of the Total Cancellation Amount, the freely distributable share or assimilated premium either in part or in totality.

7.12 The Available Amount shall be the total amount of net profits of the Company (including carried forward profits) to the extent the holders of Shares of the relevant Class would have been entitled to distributions according to article 17 of these articles of association, (i) increased by any freely distributable reserves including, as the case may be, the amount of the share premium or assimilated premium and legal reserve reduction relating to the relevant Class to be cancelled, and (ii) reduced by (a) any losses (included carried forward losses), (b) any sums to be placed into non-distributable reserves, each time as set out in the relevant interim accounts and (c) any accrued and unpaid dividends to the extent those have not already reduced the NP (without for the avoidance of doubt, any double counting) so that:  $AA = (NP + P) - (L + LR + LD)$ . Whereby: AA= Available Amount; NP= net profits (including carried forward profits); P= any freely distributable reserves including, as the case may be, the amount of the share premium reduction and legal reserve reduction relating to the Class to be cancelled; L= losses (including carried forward losses); LR= any sums to be placed into non-distributable reserve(s) pursuant to the requirements of law or of these articles of association; LD= any accrued and unpaid dividends to the extent those have not already reduced the NP.

7.13 Upon the repurchase and cancellation of the Shares of the relevant Class, the Cancellation Value Per Share will become due and payable by the Company.

**Art. 17. Allocation of profits.**

17.1 Of the annual net profits of the Company, five per cent (5%) at least shall be allocated to the legal reserve. This allocation shall cease to be mandatory as soon and as long as the aggregate amount of such reserve amounts to ten per cent (10%) of the share capital of the Company.

17.2 Sums contributed to a reserve of the Company by a partner may also be allocated to the legal reserve if the contributing partner agrees to such allocation.

17.3 In case of a share capital reduction, the Company's legal reserve may be reduced in proportion so that it does not exceed ten per cent (10%) of the share capital.

17.4 Upon recommendation of the board of managers, the general meeting of partners shall determine how the remainder of the Company's profits shall be used in accordance with the law and these articles of association.

17.5 In the event of a distribution, amounts distributed shall be allocated as follows:

(i) Class A Shares entitle their holders, pro rata, to the payment of a preferential dividend representing one point fifty-five per cent (1.55%) per year of the nominal value of the Class A Shares issued by the Company;

(ii) Class B Shares entitle their holders, pro rata, to the payment of a preferential dividend representing one point fifty per cent (1.50%) per year of the nominal value of the Class B Shares issued by the Company;

(iii) Class C Shares entitle their holders, pro rata, to the payment of a preferential dividend representing one point forty-five per cent (1.45%) per year of the nominal value of the Class C Shares issued by the Company;

(iv) Class D Shares entitle their holders, pro rata, to the payment of a preferential dividend representing one point forty per cent (1.40%) per year of the nominal value of the Class D Shares issued by the Company;

(v) Class E Shares entitle their holders, pro rata, to the payment of a preferential dividend representing one point thirty-five per cent (1.35%) per year of the nominal value of the Class E Shares issued by the Company;

(vi) Class F Shares entitle their holders, pro rata, to the payment of a preferential dividend representing one point thirty per cent (1.30%) per year of the nominal value of the Class F Shares issued by the Company;

(vii) Class G Shares entitle their holders, pro rata, to the payment of a preferential dividend representing one point twenty-five per cent (1.25%) per year of the nominal value of the Class G Shares issued by the Company;

(viii) Class H Shares entitle their holders, pro rata, to the payment of a preferential dividend representing one point twenty per cent (1.20%) per year of the nominal value of the Class H Shares issued by the Company;

(ix) Class I Shares entitle their holders, pro rata, to the payment of a preferential dividend representing one point fifteen per cent (1.15%) per year of the nominal value of the Class I Shares issued by the Company;

(x) Class J Shares entitle their holders, pro rata, to the payment of a preferential dividend representing one point ten per cent (1.10%) per year of the nominal value of the Class J Shares issued by the Company;

all as long as they are in existence, and

(xi) the remainder shall be distributed to the Relevant Class of Shares.

17.6 The board of managers may decide to pay interim dividends on the basis of interim financial statements prepared by the board of managers showing that sufficient funds are available for distribution and in accordance with the provisions of article 17.5 of these articles of association. The amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last financial year, increased by profits carried forward and distributable reserves, but decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve which the law or these articles of association do not allow to be distributed.

17.7 Any share premium, assimilated premium or other distributable reserve may be freely distributed to the partners subject to the provisions of the law and these articles of association in accordance with the provisions of article 17.5.

*Fourth resolution*

The Sole Shareholder resolves to amend article 10 of the articles of association of the Company, which shall henceforth read as follows:

**“ Art. 10. Management of the company.**

10.1 The company shall be administered by one or more managers, who need not necessarily be partners, appointed by the meeting of partners, which may revoke them at any time with or without cause. If the company has several managers, the managers form a board of managers. The meeting of partners may resolve to create two classes of managers, namely class A managers (“Class A Managers”) and class B managers (“Class B Managers”).

10.2 The board of managers is vested with the broadest powers to act in the name of the company and to take any actions necessary or useful to fulfil the company's corporate purpose, with the exception of the powers reserved by the law or by these articles of association to the general meeting of partners.

10.3 Written notice of any meeting of the board of managers must be given to managers twenty-four (24) hours at least in advance of the time scheduled for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the reasons of such emergency must be mentioned in the notice. Such notice may be omitted in case of assent of each manager in writing, by facsimile, electronic mail or any other similar means of communication, a copy of such signed document being sufficient proof thereof. No prior notice shall be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers which has been communicated to all managers. No prior notice shall



be required in case all managers are present or represented at a board meeting and waive any convening requirement or in the case of resolutions in writing approved and signed by all members of the board of managers.

10.4 Meetings of the board of managers may also be held by conference-call or video conference or by any other means of communication, allowing all persons participating at such meeting to hear one another on a continuous basis and allowing an effective participation in the meeting. Participation in a meeting by these means is equivalent to participation in person at such meeting and the meeting is deemed to be held at the registered office of the company.

10.5 The board of managers may deliberate or act validly only if at least a majority of the managers are present or represented at a meeting of the board of managers. In the event the general meeting of partners has appointed different classes of managers, the board of managers may deliberate or act validly only if at least one (1) Class A Manager and one (1) Class B Manager is present or represented at the meeting.

10.6 Decisions shall be taken by a majority vote of the managers present or represented at such meeting. In the event the general meeting of partners has appointed different classes of managers, decisions shall be taken by a majority of the managers present or represented including at least one (1) Class A Manager and one (1) Class B Manager. The chairman, if any, shall have a casting vote.

10.7 The board of managers may unanimously pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by facsimile, electronic mail or any other similar means of communication. Each manager may express his consent separately, the entirety of the consents evidencing the adoption of the resolutions. The date of such resolutions shall be the date of the last signature.

10.8 The company shall be bound towards third parties in all circumstances (i) by the signature of the sole manager, or if the company has several managers, by the joint signatures of one (1) Class A Manager and one (1) Class B Manager if applicable, or (ii) by the joint signatures or the sole signature of any person(s) to whom such signatory power may have been delegated by the board of managers within the limits of such delegation.”

#### *Fifth resolution*

The Sole Shareholder resolves to appoint the following persons with immediate effect and for an unlimited duration as new managers of the Company:

(i) Mr. Olivier Lambotte, born on 29 October 1959 in Ibanda, Republic of Congo, professionally residing at 43, boulevard John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg; and

(ii) Mr. Luigi Maula, born on 10 June 1982 in Salerno, Italy, professionally residing at 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

The Sole Shareholder further acknowledges the resignation with immediate effect of Mr. Alistair Brown as sole manager of the Company.

#### *Sixth resolution*

The Sole Shareholder resolves to create two (2) classes of managers, namely class A directors and class B directors, and to assign the current managers to the classes as follows:

(i) Mr. Olivier Lambotte, class A manager; and

(ii) Mr. Luigi Maula, class B manager.

There being no further business, the meeting was closed.

#### *Costs and Expenses*

The costs, expenses, fees and charges of any kind which shall be borne by the Company as a result of this deed are estimated at one thousand eight hundred euro (EUR 1,800).

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day specified at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing party, this deed is worded in English followed by a French translation. On the request of the same appearing party and in case of discrepancy between the English and the French text, the English version shall prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party known to the notary by name, first name and residence, the said proxyholder of the appearing party signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an deux mille quinze, le quinzième jour du mois de décembre.

Par-devant nous, Maître Marc Loesch, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, Grand-Duché de Luxembourg,

A COMPARU:

AJELPA S.à r.l., en liquidation, une société à responsabilité limitée, constituée et existant selon les lois du Grand-duché de Luxembourg, ayant son siège social à 43, avenue John F. Kennedy, L-1885 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 112.747 (1' «Associé Unique»),

ici représenté par Maître Stéphanie Weydert, avocat à la Cour, résidant professionnellement à Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privée donnée à Bruxelles, Belgique, le 14 décembre 2015.

Le comparant est l'associé unique d'Axelan S.à r.l., une société à responsabilité limitée existant selon les lois luxembourgeoises, ayant son siège social au 43, avenue John F. Kennedy, L-1885 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 112.956 (la «Société»), constituée selon acte notarié reçu en date du 8 décembre 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 588 en date du 21 mars 2006. Les statuts ont été modifiés la dernière fois suivant acte notarié reçu en date du 16 décembre 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 454 en date du 9 mars 2011.

L'Associé Unique, représenté comme décrit ci-dessus, représentant l'intégralité du capital social reconnaît avoir pris pleinement connaissance des résolutions à être adoptées sur base de l'ordre du jour suivant:

#### *Ordre du jour*

1. Création de dix (10) nouvelles catégories de parts sociales qui seront nommées parts sociales de catégorie A, parts sociales de catégorie B, parts sociales de catégorie C, parts sociales de catégorie D, parts sociales de catégorie E, parts sociales de catégorie F, parts sociales de catégorie G, parts sociales de catégorie H, parts sociales de catégorie I et parts sociales de catégorie J et conversion des cinq cents (500) parts sociales existantes ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune, en deux cent cinquante (250) parts sociales de catégorie A et deux cent cinquante (250) parts sociales de catégorie B, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune.

2. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de cinquante mille euros (EUR 50.000) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) à un montant de soixante-deux mille cinq cents euros (EUR 62.500), par l'émission de deux cent cinquante (250) parts sociales de catégorie C, deux cent cinquante (250), deux cent cinquante (250) parts sociales de catégorie D, deux cent cinquante (250) parts sociales de catégorie E, deux cent cinquante (250) parts sociales de catégorie F, deux cent cinquante (250) parts sociales de catégorie G, deux cent cinquante (250) parts sociales de catégorie H, deux cent cinquante (250) parts sociales de catégorie I et deux cent cinquante (250) parts sociales de catégorie J, d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune, par un apport en nature.

3. Modification subséquente des articles 6, 7 et 17 des statuts de la Société.

4. Modification de l'article 10 des statuts de la Société relatif à la gestion de la Société.

5. Nomination de deux nouveaux gérants de la Société et constatation de la démission de M. Alistair Brown en tant que gérant.

6. Création de deux catégories de gérants et assignation des gérants aux catégories.

Après avoir dûment examiné chaque point figurant à l'ordre du jour, l'Associé Unique adopte, et requiert le notaire instrumentant d'acter, les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'Associé Unique décide de créer dix (10) catégories de parts sociales, comme suit:

- parts sociales de catégorie A;
- parts sociales de catégorie B;
- parts sociales de catégorie C;
- parts sociales de catégorie D;
- parts sociales de catégorie E;
- parts sociales de catégorie F;
- parts sociales de catégorie G;
- parts sociales de catégorie H;
- parts sociales de catégorie I; et
- parts sociales de catégorie J.

L'Associé Unique décide par la suite de convertir les cinq cents (500) parts sociales existantes de la Société, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune, en deux cent cinquante (250) parts sociales de catégorie A et deux cent cinquante (250) parts sociales de catégorie B, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune.

#### *Deuxième résolution*

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de cinquante mille euros (EUR 50.000) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) à un montant de soixante-deux mille cinq cents euros (EUR 62.500), par l'émission de deux cent cinquante (250) parts sociales de catégorie C, deux cent cinquante (250) parts sociales de catégorie D, deux cent cinquante (250) parts sociales de catégorie E, (250) parts sociales de catégorie F, deux cent cinquante (250) parts sociales de catégorie G, deux cent cinquante (250) parts sociales de catégorie H, deux cent cinquante (250) parts sociales de catégorie I et deux cent cinquante (250) parts sociales de catégorie J, d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune, par un apport en nature.

Lesdites nouvelles parts sociales ont été entièrement souscrites par l'Associé Unique, représenté comme indiqué ci-dessus, pour un montant total de cinquante mille euros (EUR 50.000) qui sera entièrement alloué au capital social de la Société.

L'Associé Unique a libéré lesdites nouvelles parts sociales entièrement par un apport en nature consistant en une créance détenue d'un montant total de cinquante mille euros (EUR 50.000).

La preuve de l'existence et de la valeur de cet apport a été produite au notaire soussigné.

#### *Troisième résolution*

L'Associé Unique décide de modifier subséquemment les articles 6, 7 et 17 des statuts pour leur donner la teneur suivante:

#### **« Art. 6. Capital.**

6.1 Le capital social est fixé à soixante-deux mille cinq cents euros (EUR 62.500), représenté par les parts sociales sous forme nominative suivantes:

- deux cent cinq cinquante (250) parts sociales de catégorie A (les «Parts Sociales de Catégorie A»);
- deux cent cinq cinquante (250) parts sociales de catégorie B (les «Parts Sociales de Catégorie B»);
- deux cent cinq cinquante (250) parts sociales de catégorie C (les «Parts Sociales de Catégorie C»);
- deux cent cinq cinquante (250) parts sociales de catégorie D (les «Parts Sociales de Catégorie D»);
- deux cent cinq cinquante (250) parts sociales de catégorie E (les «Parts Sociales de Catégorie E»);
- deux cent cinq cinquante (250) parts sociales de catégorie F (les «Parts Sociales de Catégorie F»);
- deux cent cinq cinquante (250) parts sociales de catégorie G (les «Parts Sociales de Catégorie G»);
- deux cent cinq cinquante (250) parts sociales de catégorie H (les «Parts Sociales de Catégorie H»);
- deux cent cinq cinquante (250) parts sociales de catégorie I (les «Parts Sociales de Catégorie I»); et
- deux cent cinq cinquante (250) parts sociales de catégorie J (les «Parts Sociales de Catégorie J»); et ensemble avec les Parts Sociales de Catégorie A, les Parts Sociales de Catégorie B, les Parts Sociales de Catégorie C, les Parts Sociales de Catégorie D, les Parts Sociales de Catégorie E, les Parts Sociales de Catégorie F, les Parts Sociales de Catégorie G, les Parts Sociales de Catégorie H et les Parts Sociales de Catégorie I, les «Parts Sociales» et chacune une «Catégorie»), ayant une valeur nominale de vingt-cinq euro (EUR 25) chacune.

6.2. Le capital social de la société peut être augmenté ou réduit par une résolution de l'assemblée générale des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

6.3 La société peut racheter ses propres parts sociales.»

#### **Art. 7. Parts Sociales.**

7.1 Le capital social de la société est divisé en parts sociales ayant chacune la même valeur nominale.

7.2 Les parts sociales de la société sont nominatives.

7.3 La société peut avoir un ou plusieurs associés, avec un nombre maximal de quarante (40) associés.

7.4 Le décès, la suspension des droits civils, la dissolution, la liquidation, la faillite ou insolvabilité ou tout autre événement similaire d'un des associés n'entraînera pas la dissolution de la société.

7.5 Le capital social de la société pourra être réduit par annulation d'une Catégorie, en totalité mais non en partie, consistant en un rachat et en l'annulation de toutes les Parts Sociales émises de la Catégorie concernée, tel que déterminé par le conseil de gérance au fil de temps.

7.6 Les Parts Sociales devront être rachetées et annulées dans l'ordre alphabétique inverse, en commençant par les Parts Sociales de Catégorie J.

7.7 Les Catégories suivantes ne pourront être rachetées qu'une fois que toutes les Parts Sociales de la Catégorie précédente auront été intégralement rachetées. Chaque Catégorie pouvant être rachetée selon les règles prévues au présent article 7, sera ci-après désignée comme suit «Catégorie de Parts Sociales Concernée».

7.8 La Catégorie de Parts Sociales Concernée devra être rachetée et annulée pour un prix total correspondant à la valeur de marché d'une telle Catégorie, telle que définie à l'article 7.11 ci-dessous (le «Montant Total de l'Annulation»).

7.9 Dans le cas où le capital social serait réduit par le rachat et l'annulation d'une Catégorie (dans l'ordre prévu à l'article 7.6), cette Catégorie donnera droit à ces détenteurs, au prorata de leur participation dans cette Catégorie, au Montant Disponible (tel que défini ci-dessous) et les détenteurs de Parts Sociales de la Catégorie rachetée et annulée recevront de la société un montant égal à la Valeur d'Annulation par Part Sociale (telle que définie ci-dessous) pour chaque Part Sociale de la Catégorie de Parts Sociales Concernée qu'ils détiennent et qui a été annulée.

7.10 La Valeur d'Annulation par Part Sociale sera calculée en divisant le Montant Total de l'Annulation (tel que défini ci-dessous) par le nombre de Parts Sociales émises dans la catégorie de Parts Sociales devant être rachetée et annulée.

7.11 Le Montant Total de l'Annulation doit être un montant déterminé par le conseil de gérance sur la base de comptes intermédiaires de la société arrêtés à une date qui ne peut précéder de plus de huit (8) jours la date de rachat et d'annulation de la Catégorie concernée. Le Montant Total de l'Annulation pour chaque Catégorie correspondra au Montant Disponible (augmenté de la valeur nominale de chaque part sociale à annuler) de la Catégorie concernée au moment de l'annulation

de ladite Catégorie à moins que le conseil de gérance n'en décide autrement étant entendu toutefois que le Montant Total de l'Annulation ne doit jamais être plus élevé que le Montant Disponible (augmenté de la valeur nominale de chaque part sociale à annuler). Le conseil de gérance peut décider, lors de la détermination du Montant Total de l'Annulation, d'inclure ou d'exclure les primes d'émission ou primes assimilées librement distribuables en partie ou en totalité.

7.12 Le Montant Disponible correspond au montant total du bénéfice net de la société (y compris le bénéfice reporté), dans la mesure où les détenteurs de Parts Sociales de la Catégorie concernée auraient eu droit aux distributions conformément à l'article 17 des présents statuts (i) augmenté de toute réserve librement distribuable, y compris, le cas échéant, le montant des primes d'émission ou primes assimilées et de la réduction de la réserve légale relatives à la Catégorie concernée à annuler, et (ii) diminué de (a) toute perte (y compris les pertes reportées), (b) toute somme à porter en réserves non-distribuables, chaque fois tel qu'indiqué dans les comptes intermédiaires concernés et (c) tous dividendes accumulés et impayés dans la mesure où ils ne sont déjà pas venus réduire le BN (pour éviter toute ambiguïté, sans double comptage), de sorte que:  $MD = (BN + B) - (P + RL + DL)$ . Où: MD= Montant Disponible; BN= bénéfice net (y compris le bénéfice reporté); B= toute réserve librement distribuable, y compris, le cas échéant, le montant de la réduction de la prime d'émission et de la réduction de réserve légale relatives à la Catégorie à annuler; P = toute perte (y compris les pertes reportées); RL= toute somme à porter en réserve(s) non-distribuable(s) conformément aux dispositions de la loi ou des présents statuts; DL= tous dividendes accumulés et impayés dans la mesure où ils ne sont pas déjà venus réduire le BN.

7.13 Une fois que les Parts Sociales de la Catégorie concernée auront été rachetées et annulées, la Valeur d'Annulation par Part Sociale sera exigible et payable par la société.

#### **Art. 17. Affectation des bénéfices.**

17.1. Sur les bénéfices annuels nets de la société, cinq pour cent (5%) au moins seront affectés à la réserve légale. Cette affectation cessera d'être obligatoire dès que et tant que le montant total de la réserve légale de la société atteindra dix pour cent (10%) du capital social de la société.

17.2 Les sommes apportées à une réserve de la société par un associé peuvent également être affectées à la réserve légale, si cet associé consent à cette affectation.

17.3 En cas de réduction du capital social, la réserve légale de la société pourra être réduite en proportion afin qu'elle n'excède pas dix pour cent (10%) du capital social.

17.4 Sur proposition du conseil de gérance, l'assemblée générale des associés décide de l'affectation du solde des bénéfices distribuables de la société conformément à la loi et aux présents statuts.

17.5 En cas de distribution, les montants distribués seront répartis comme suit:

(i) les Parts Sociales de Catégorie A donnent droit, au prorata, au paiement d'un dividende préférentiel représentant un virgule cinquante-cinq pour cent (1,55%) par an de la valeur nominale des Parts Sociales de Catégorie A émises par la société;

(ii) les Parts Sociales de Catégorie B donnent droit, au prorata, au paiement d'un dividende préférentiel représentant un virgule cinquante pour cent (1,50%) par an de la valeur nominale des Parts Sociales de Catégorie B émises par la société;

(iii) les Parts Sociales de Catégorie C donnent droit, au prorata, au paiement d'un dividende préférentiel représentant un virgule quarante-cinq pour cent (1,45%) par an de la valeur nominale des Parts Sociales de Catégorie C émises par la société;

(iv) les Parts Sociales de Catégorie D donnent droit, au prorata, au paiement d'un dividende préférentiel représentant un virgule quarante pour cent (1,40%) par an de la valeur nominale des Parts Sociales de Catégorie D émises par la société;

(v) les Parts Sociales de Catégorie E donnent droit, au prorata, au paiement d'un dividende préférentiel représentant un virgule trente-cinq pour cent (1,35%) par an de la valeur nominale des Parts Sociales de Catégorie E émises par la société;

(vi) les Parts Sociales de Catégorie F donnent droit, au prorata, au paiement d'un dividende préférentiel représentant un virgule trente pour cent (1,30%) par an de la valeur nominale des Parts Sociales de Catégorie F émises par la société;

(vii) les Parts Sociales de Catégorie G donnent droit, au prorata, au paiement d'un dividende préférentiel représentant un virgule vingt-cinq pour cent (1,25%) par an de la valeur nominale des Parts Sociales de Catégorie G émises par la société;

(viii) les Parts Sociales de Catégorie H donnent droit, au prorata, au paiement d'un dividende préférentiel représentant un virgule vingt pour cent (1,20%) par an de la valeur nominale des Parts Sociales de Catégorie H émises par la société;

(ix) les Parts Sociales de Catégorie I donnent droit, au prorata, au paiement d'un dividende préférentiel représentant un virgule quinze pour cent (1,15%) par an de la valeur nominale des Parts Sociales de Catégorie I émises par la société;

(x) les Parts Sociales de Catégorie J donnent droit, au prorata, au paiement d'un dividende préférentiel représentant un virgule dix pour cent (1,10%) par an de la valeur nominale des Parts Sociales de Catégorie J émises par la société;

chacune d'entre elles et pour autant qu'elles n'auront pas été rachetées, et

(xi) le solde sera distribué à la Catégorie de Parts Sociales Concernée.

17.6 Le conseil de gérance peut décider de distribuer des acomptes sur dividendes sur la base d'un état comptable intermédiaire préparé par le conseil de gérance et faisant apparaître que des fonds suffisants sont disponibles pour être distribués et conformément à l'article 17.5 des présents statuts. Le montant destiné à être distribué ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables,

mais diminués des pertes reportées et des sommes destinées à être affectées à une réserve dont la loi ou les présents statuts interdisent la distribution.

17.7 Toute prime d'émission, prime assimilée ou réserve distribuable peut être librement distribuée aux associés conformément à la loi et aux présents statuts conformément à l'article 17.5.»

#### *Quatrième résolution*

L'Associé Unique décide de modifier l'article 10 des statuts de la Société pour lui donner la teneur suivant:

##### **« Art. 10. Gérance.**

10.1 La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, qui ne doivent pas nécessairement être des associés, nommés par l'assemblée des associés, qui pourra les révoquer à tout moment avec ou sans motif. Si la société a plusieurs gérants, les gérants forment un conseil de gérance. L'assemblée des associés pourra décider de créer deux catégories de gérants, à savoir des gérants de catégorie A («Gérants de Catégorie A») et des gérants de catégorie B («Gérants de Catégorie B»).

10.2 Le conseil de gérance est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société et pour prendre toute mesure nécessaire ou utile pour l'accomplissement de l'objet social de la société, à l'exception des pouvoirs réservés par la loi ou par les présents statuts à l'assemblée générale des associés.

10.3 Avis écrit de toute réunion du conseil de gérance doit être donné aux gérants au minimum vingt-quatre (24) heures à l'avance par rapport à l'heure fixée dans la convocation, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les motifs d'une telle urgence seront mentionnées dans la convocation. Une telle convocation peut être omise en cas d'accord écrit de chaque gérant, par télécopie, courrier électronique ou par tout autre moyen de communication. Une copie d'un tel document signé constituera une preuve suffisante d'un tel accord. Aucune convocation préalable ne sera exigée pour un conseil de gérance dont le lieu et l'heure auront été déterminés par une décision adoptée lors d'un précédent conseil de gérance, communiquée à tous les membres du conseil de gérance. Aucune convocation préalable ne sera requise dans l'hypothèse où tous les gérants seront présents ou représentés à un conseil de gérance et renonceraient aux formalités de convocation ou dans l'hypothèse de décisions écrites et approuvées par tous les membres du conseil de gérance.

10.4 Les réunions du conseil de gérance peuvent également se tenir par téléconférence ou vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication similaire permettant à toutes les personnes y participant de s'entendre mutuellement sans discontinuité et garantissant une participation effective à cette réunion. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une participation en personne et la réunion tenue par de tels moyens de communication est réputée s'être tenue au siège social de la société.

10.5 Le conseil de gérance ne peut délibérer ou agir valablement que si au moins la majorité de ses membres est présente ou représentée à une réunion du conseil de gérance. Dans l'hypothèse où l'assemblée générale des associés a nommé différents catégories de gérants, le conseil de gérance peut délibérer ou agir valablement que si au moins un (1) Gérant de Catégorie A et un (1) Gérant de Catégorie B est présent ou représenté à la réunion.

10.6 Les décisions sont prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à chaque réunion du conseil de gérance. Dans l'hypothèse où l'assemblée générale des associés a nommé différents catégories de gérants, les décisions seront prises par la majorité des gérants présents ou représentés incluant au moins un (1) Gérant de Catégorie A et un (1) Gérant de Catégorie B. Le président du conseil de gérance, le cas échéant, dispose d'une voix prépondérante.

10.7 Le conseil de gérance peut, à l'unanimité, prendre des décisions par voie circulaire en exprimant son approbation par écrit, par télécopie, courrier électronique ou par tout autre moyen de communication. Chaque gérant peut exprimer son consentement séparément, l'ensemble des consentements attestant de l'adoption des décisions. La date de ces décisions sera la date de la dernière signature.

10.8 La société sera valablement engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances (i) par la signature du gérant unique, ou, si la société a plusieurs gérants, par la signature conjointe d'un (1) Gérant de Catégorie A et d'un (1) Gérant de Catégorie B si applicable, ou (ii) par la signature conjointe ou la seule signature de toute(s) personne(s) à laquelle/auxquelles pareil pouvoir de signature aura été délégué par le conseil de gérance, dans les limites de cette délégation.»

#### *Cinquième résolution*

L'Associé Unique décide de nommer les personnes suivantes avec effet immédiat et pour une durée illimitée en tant que nouveaux gérants de la Société:

(i) M. Olivier Lambotte, né le 29 octobre 1959 à Ibanda, République de Congo, ayant sa résidence professionnelle à 43, boulevard John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg; et

(ii) M. Luigi Maula, né le 10 juin 1982 à Salerno, Italie, ayant sa résidence professionnelle à 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

L'Associé Unique prend acte de la démission avec effet immédiat de M. Alistair Brown en tant que gérant unique de la Société.

#### *Sixième résolution*

L'Associé Unique décide de créer deux (2) catégories de gérants, notamment les gérants de catégorie A et les gérants de catégorie B, et d'assigner les gérants actuels aux catégories de la manière suivante:

- (i) M. Olivier Lambotte, gérant de catégorie A; et  
(ii) M. Luigi Maula, gérant de catégorie B.  
Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée.

*Frais et Dépenses*

Le montant des frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature qui incombe à la Société en raison de cet acte est évalué à environ mille huit cents euros (EUR 1.800).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la demande de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction en français; et qu'à la demande de la même comparante et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

L'acte ayant été lu au mandataire de la comparante, connu du notaire instrumentant par nom, prénom, et résidence, ledit mandataire de la comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: S. Weydert, M. Loesch.

Enregistré à Grevenmacher A.C., le 18 décembre 2015. GAC/2015/11311. Reçu soixante-quinze euros. 75,00 €.

*Le Receveur (signé): G. SCHLINK.*

Pour expédition conforme,

Mondorf-les-Bains, le 11 janvier 2016.

Référence de publication: 2016050068/485.

(160008145) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2016.

**HECF Luxembourg Master 4 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 1.485.300,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 35F, avenue John F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 151.632.

In the year two thousand and fifteen, on the twenty-third of December  
Before Us, Maître Cosita Delvaux, residing in Luxembourg

There appeared:

Hines Master Fund Management Company S.à r.l., a company incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 35F, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg registered in the Commercial Register of Luxembourg under the number B 115.217 (the "sole Shareholder"), ,

here represented by Mrs Carine Zitella, employee, residing professionally in Luxembourg,  
by virtue of a proxy given in Luxembourg, on 22 December 2015.

This proxy, signed ne varietur, by the appearing person and the undersigned notary will remain attached to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, through its proxy holder, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing party is the sole Shareholder of HECF Luxembourg Master 4 S.à r.l. (the "Company"), a private limited liability company established in Luxembourg, having its registered office at 35F, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of Maître Martine Schaeffer, residing in Luxembourg, of March 2, 2010, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 740 dated April 9, 2010. The by-laws have been amended pursuant to a deed of Maître Joseph ELVINGER, former notary residing in Luxembourg, dated August 02, 2010, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2060 on October 01, 2010. The by-laws have been amended pursuant to a deed of Maître Henri HELLINCKX, notary residing in Luxembourg of December 21, 2010, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 577 dated March 28, 2011. The by-laws have been amended pursuant to a deed of Maître Henri HELLINCKX dated December 13, 2011, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations under number 360 dated February 10, 2012. The by-Laws have been amended pursuant to a deed of Maître Cosita Delvaux, notary residing then in Redange-sur-Attert, dated May 19, 2014, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations under number 1937 dated July 24, 2014. The by-laws have been amended for the last time pursuant to a deed of Maître Cosita Delvaux, notary residing in Luxembourg, dated October 16, 2014, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations under number 3680 dated December 3, 2014

II. The Company's share capital is currently fixed at fifteen thousand Euros (EUR 1,245,100) represented by two thousand one hundred fifty (2,150) Class A ordinary shares, two thousand two hundred fifty (2,250) Class B ordinary shares, five thousand nine hundred fifteen (5,915) Class C ordinary shares and two thousand one hundred thirty-six (2,136) Class D ordinary shares with a nominal value of one hundred Euros (EUR 100) each;

III. The appearing party, acting in its above mentioned capacities, requested the undersigned notary to draw up as follows:

That the agenda of the meeting is as follows:

1. To increase the Company share capital from one million two hundred forty five thousand one hundred Euros (EUR 1,245,100), divided into two thousand one hundred fifty (2,150) Class A ordinary shares, two thousand two hundred fifty (2,250) Class B ordinary shares, five thousand nine hundred and fifteen (5,915) Class C ordinary shares and two thousand one hundred thirty six (2,136) class D ordinary shares, each having a nominal value of one hundred Euros (EUR 100), to one million four hundred eighty five thousand three hundred Euros (EUR 1,485,300) by the issuance of two thousand four hundred two (2,402) class E ordinary shares, each having a nominal value of one hundred Euros (EUR 100), by a contribution in cash from the sole Shareholder;
2. To approve the creation of Class E ordinary shares and the issuance of two thousand four hundred two (2,402) Class E ordinary shares, each having a nominal value of one hundred Euro (EUR 100) by the Company to the sole Shareholder; having the same rights and privileges as those attached to the existing units and entitlements to the dividends as from the day of the decision of the sole Shareholder resolving on the proposed capital increase;
3. To accept the subscription of two thousand four hundred two (2,402) Class E ordinary shares by the sole Shareholder, each having a nominal value of one hundred (EUR 100) and to accept payment in full of each of these shares via contribution of cash;
4. To amend the article 6 of the articles of incorporation of the Company so as to reflect the resolutions to be adopted by the present resolutions;

After this had been set forth, the appearing party now requests the undersigned notary to record the following resolutions.

*First resolution*

The sole Shareholder RESOLVES to increase the Company's share capital of one million two hundred forty five thousand one hundred Euros (EUR 1,245,100), divided into two thousand one hundred fifty (2,150) Class A ordinary shares, two thousand two hundred fifty (2,250) Class B ordinary shares, five thousand nine hundred and fifteen (5,915) Class C ordinary shares and two thousand one hundred thirty six (2,136) class D ordinary shares, each having a nominal value of one hundred Euros (EUR 100), to one million four hundred eighty five thousand three hundred Euros (EUR 1,485,300) by the issuance of two thousand four hundred two (2,402) class E shares, each having a nominal value of one hundred Euros (EUR 100), by a contribution in cash of the sole Shareholder.

*Second resolution*

The sole Shareholder approves the creation of Class E ordinary shares and the issuance of two thousand four hundred two (2,402) Class E ordinary shares, each having a nominal value of one hundred Euro (EUR 100) by the Company to the sole Shareholder; having the same rights and privileges as those attached to the existing units and entitlements to the dividends as from the day of the decision of the sole Shareholder resolving on the proposed capital increase.

*Subscription and Payment*

There now appeared Ms. Carine Zitella, prenamed, acting in her capacity as duly authorized attorney in fact of the sole Shareholder, by virtue of a proxy granted on 22 December 2015.

The person appearing declared the subscription of two thousand four hundred two (2,402) Class E ordinary shares by the Company, each having a nominal value of one hundred Euros (EUR 100) and to accept payment in full of each of these shares by a contribution in cash of the sole Shareholder.

The person appearing declared and the sole Shareholder recognized that each new share issued has been entirely paid up in cash and that the Company has at its disposal the amount of two hundred forty thousand two hundred Euros (EUR 240,200) proof of which is given to the undersigned notary who expressly records this statement.

*Third resolution*

The sole Shareholder RESOLVES to accept the subscription and payment in full of each of these shares by a contribution in cash to allot the two thousand four hundred two (2,402) Class E ordinary shares each at a value of one hundred Euros (EUR 100).

*Fourth Resolution*

As a consequence of the previous resolution, the sole Shareholder resolves to amend article 6 (paragraph 1 and paragraph 4) of the articles of association of the Company in order to give it the following wording:

“ **Art. 6. Issued Capital.** Paragraph 1. The issued capital of the Company is set at one million four hundred eighty five thousand three hundred Euros (EUR 1,485,300), divided into two thousand one hundred fifty (2,150) Class A ordinary shares, two thousand two hundred fifty (2,250) Class B ordinary shares, five thousand nine hundred and fifteen (5,915) Class C ordinary shares, two thousand one hundred thirty six (2,136) class D ordinary shares and two thousand four hundred two (2,402) Class E ordinary shares with a nominal value of one hundred Euros (EUR 100) each, all of which are fully paid up.

Paragraph 4. The class A ordinary shares, the class B ordinary shares, the class C ordinary shares, the class D ordinary shares and the class E ordinary shares, together with the ordinary shares of other classes which may be issued from time to time shall be referred to as the “Ordinary Shares”.

#### *Expenses*

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed, are estimated at approximately EUR 2,100.-.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, known to the notary by surnames, names, civil status and residences the appearing person signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

#### **Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille quinze, le vingt-trois décembre,

Par devant Nous, Maître Cosita Delvaux, notaire résidant à Luxembourg (Grand Duché du Luxembourg),

A comparu:

HECF Master Fund Management Company S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 35F, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 115.217 («l'Associé unique»),

Ici représentée par Mlle Carine Zitella, employée privée, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 22 décembre 2015,

La dite procuration sera annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

La comparante, agissant en sa qualité d'Associé unique de HECF Luxembourg Master 4 S.à r.l., a demandé au notaire soussigné de prendre acte de ce qui suit:

I. La comparante est l'associée unique de HECF Luxembourg Master 4 S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 35F, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), (la «Société») (RCS Luxembourg B 151.632), constituée par acte de Martine SCHAEFFER, notaire résidant à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), le 2 mars 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial C») N°740 du 9 avril 2010. Les statuts ont été modifiés suivant acte de Maître Joseph ELVINGER, alors notaire de résidence à Luxembourg, le 02 août 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2060, le 1<sup>er</sup> octobre 2010. Les statuts ont été modifiés suivant acte de Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, le 21 décembre 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 577 le 28 mars 2011. Les statuts ont été modifiés suivant acte de Maître Henry HELLINCKX le 13 décembre 2011 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 360 le 10 février 2012. Les statuts ont été modifiés suivant acte de Maître Cosita DELVAUX, notaire alors de résidence à Redange-sur-Attert le 19 mai 2014, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Association numéro 1937 le 24 juillet 2014. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte de Maître Cosita DELVAUX, notaire de résidence à Luxembourg le 16 octobre 2014, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 3680 le 3 décembre 2014.

II. Le capital social émis de la Société est fixé à quinze mille Euros (EUR 1.245.100), représentés par deux mille cent cinquante (2.150) parts sociales ordinaires Classe A, deux mille deux cent cinquante (2.250) part sociales ordinaires classe B, cinq mille neuf cent quinze (5.915) part sociales ordinaires de Classe C et deux mille cent trente-six (2.136) part sociales ordinaires de Classe D, d'une valeur nominale de cent Euros (EUR 100) chacune.

III. La comparante, agissant dans sa qualité mentionnée ci-dessus, demande au notaire soussigné d'acter:

Le comparant, représenté comme mentionné ci-dessus, reconnaît être parfaitement informé des décisions à intervenir sur la base de l'ordre du jour suivant:

#### *Ordre du Jour*

1. Augmenter le capital souscrit de HECF Master 4 S.à r.l. d'un montant de un million deux cent quarante-cinq mille cent Euros (EUR 1.245.100), représentés par deux mille cent cinquante (2.150) parts sociales ordinaires de classe A, deux mille deux cent cinquante (2.250) part sociales ordinaires de classe B, cinq mille neuf cent quinze (5.915) part sociales ordinaires de classe C et deux mille cent trente-six (2.136) part sociales ordinaires de classe D, d'une valeur nominale de cent Euros (EUR 100) chacune de manière à porter le capital à un million quatre cent quatre-vingt-cinq mille trois cent Euros (EUR 1.485.300), par l'émission de deux mille quatre cent deux (2,402) part sociales ordinaires de classe E d'une valeur nominale de cent Euros (EUR 100) chacune par contribution d'espèces de l'Associé unique;

2. Approuver la création des parts sociales ordinaires de classe E et l'émission de deux mille quatre cent deux (2.402) nouvelles parts sociales ordinaires de classe E, chaque part sociale ayant une valeur nominale de cent Euros (EUR 100),



ayant les mêmes droits et privilèges que ceux attachés aux parts sociales existantes et ayant droit aux dividendes à partir du jour de la décision de l'Associé unique de procéder à l'augmentation de capital proposée;

3. Accepter la souscription de d'émission de deux mille quatre cent deux (2.402) nouvelles parts sociales ordinaires de classe E, chaque part sociale ayant une valeur nominale de cent Euros (EUR 100) par l'Associé unique et acceptation de la libération intégrale de chacune de ces parts sociales par contribution d'espèces de l'Associé unique;

4. Modifier l'article 6 des statuts de la Société de manière à refléter les résolutions devant être adoptées par les résolutions présentes.

Le comparant, représenté comme mentionné ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'Associé unique DECIDE d'augmenter le capital souscrit de la Société d'un montant de un million deux cent quarante-cinq mille cent Euros (EUR 1.245.100), représenté par deux mille cent cinquante (2.150) parts sociales ordinaires de classe A, par deux mille deux cent cinquante (2.250) part sociales ordinaires de classe B, par cinq mille neuf cent quinze (5.915) part sociales ordinaires de classe C et par deux mille cent trente-six (2.136) part sociales ordinaires de classe D, d'une valeur nominale de cent Euros (EUR 100) chacune de manière à porter le capital à un million quatre cent quatre-vingt-cinq mille trois cent Euros (EUR 1.485.300), par l'émission de deux mille quatre cent deux (2.402) part sociales ordinaires de classe E d'une valeur nominale de cent Euros (EUR 100) chacune par contribution d'espèces de l'Associé unique.

#### *Deuxième résolution*

L'Associé unique APPROVE la création des parts sociales ordinaires de classe E et l'émission de deux mille quatre cent deux (2.402) nouvelles parts sociales ordinaires de classe E, chaque part sociale ayant une valeur nominale de cent Euros (EUR 100), ayant les mêmes droits et privilèges que ceux attachés aux parts sociales existantes et ayant droit aux dividendes à partir du jour de la décision de l'Associé unique de procéder à l'augmentation de capital proposée, le montant restant sera payé en liquide.

#### *Souscription et Paiement*

Ensuite est intervenu Mlle Carine Zitella, ayant sa résidence professionnelle à Luxembourg, agissant en sa qualité de mandataire dûment autorisé Hines Master Fund Management Company S.à r.l., en vertu d'une procuration donnée le 22décembre 2015.

Le comparant a déclaré la souscription de d'émission de deux mille quatre cent deux (2.402) nouvelles parts sociales ordinaires de classe E, chaque part sociale ayant une valeur nominale de cent Euros (EUR 100) par l'Associé unique et acceptation de la libération intégrale de chacune de ces parts sociales par contribution d'espèces de l'Associé unique.

La comparante a déclaré et l'Associé unique a reconnu que chaque part sociale nouvelle a été libérée intégralement en espèces et que la somme de deux cent quarante mille deux cent Euros (EUR 240.200) se trouve à la libre disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné qui le constate expressément.

#### *Troisième résolution*

L'Associé unique DECIDE d'accepter la souscription de d'émission de deux mille quatre cent deux (2.402) nouvelles parts sociales ordinaires de classe E, chaque part sociale ayant une valeur nominale de cent Euros (EUR 100) par l'Associé unique et acceptation de la libération intégrale de chacune de ces parts sociales par contribution d'espèces de l'Associé unique.

#### *Quatrième résolution*

L'Associé unique DECIDE de modifier le premier et quatrième paragraphe de l'article 6 des statuts de la Société de manière à refléter les résolutions devant être adoptées sous les points 1 à 3 de l'ordre du jour. L'article 6 des statuts de la Société sera dorénavant rédigé comme suit:

« **Art. 6.** Paragraphe 1. Le capital social est fixé à un million quatre cent quatre-vingt-cinq mille trois cent Euros (EUR 1.485.300), divisé en deux mille cent cinquante (2.150) parts sociales ordinaires de classe A, deux mille deux cent cinquante (2.250) part sociales ordinaires de classe B, cinq mille neuf cent quinze (5.915) part sociales ordinaires de classe C, deux mille cent trente-six (2.136) part sociales ordinaires de classe D et deux mille quatre cent deux (2.402) nouvelles parts sociales ordinaires de classe E, d'une valeur nominale de cent Euros (EUR 100) chacune.

Paragraphe 4. Les parts sociales ordinaires de classe A, les parts sociales ordinaires de classe B, les parts sociales ordinaires de classe C, les part sociales ordinaires de classe D et les part sociales ordinaires de classe E ainsi que les part sociales ordinaires d'autres classes qui peuvent être émises au fur-et-à mesure sont référencées comme des «Part Sociales Ordinaires».

#### *Evaluation des frais*

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature que ce soit, payables par la Société en raison du présent acte sont évalués à approximativement EUR 2.100,-.

Dont acte, le présent acte a été établi à Luxembourg, à la date donnée en tête des présentes.

Le notaire instrumentant, qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; à la demande du même comparant, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Lecture faite au comparant, connu du notaire instrumentant par son nom, prénom usuel, état civil et domicile, ce dernier a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: C. ZITELLA, C. DELVAUX.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 28 décembre 2015. Relation: 1LAC/2015/41871. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur* (signé): P. MOLLING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 janvier 2016.

Me Cosita DELVAUX.

Référence de publication: 2016008335/213.

(160007625) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2016.

**Tiana Real Estate S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 108.545.

In the year two thousand and fifteen, on the twenty-eighth day of December.

Before Us, Maître Henri BECK, notary residing in Echternach, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held

an extraordinary general meeting of the shareholders (the Meeting) of Tiana Real Estate S.A., a Luxembourg société anonyme, having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and is registered with the Register of Commerce and Companies of Luxembourg under number B 108.545 (the Company), incorporated pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, dated June 1<sup>st</sup>, 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et des Associations, N° -1068 of October 20, 2005. The articles of association of the Company have been amended for the last time pursuant to a deed of Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, dated September 24, 2009, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et des Associations, N° - 2111 of October 27, 2009.

The Meeting is chaired by Peggy Simon, employee, with professional address in L-6475 Echternach, 9, Rabatt.

The Chairman appointed as Secretary Claudine Schoellen, employee, with professional address in L-6475 Echternach, 9, Rabatt.

The Meeting elected as Scrutineer Peggy Simon, prenamed.

The board of the Meeting having thus been constituted, the Chairman declared and requested the notary to state that:

I. The shareholders represented at the Meeting and the number of shares held by them are shown on an attendance list. This attendance list as well as the proxies, after having been signed *ne variatur* by the proxyholder of the appearing parties, the officers of the Meeting and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed for registration purposes.

II. As appears from the said attendance list, all the issued share capital of the Company is represented at the Meeting, so that the Meeting can validly decide on all the items of the agenda.

III. The agenda of the Meeting is the following:

- 1) Waiver of the convening notices;
- 2) Presentation of the draft terms of the merger providing for the absorption of Jadiana S.A., a Luxembourg société anonyme, having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and is registered with the Register of Commerce and Companies of Luxembourg under number B 108.544;
- 3) Acknowledgement that the documents required by article 267 of the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the Law) have been deposited at the registered office of the Company for due inspection by the shareholders of the Company at least one month before the date hereof;
- 4) (i) Acknowledgment that the Company is, as the date hereof, the sole shareholder of Jadiana S.A., prenamed and (ii) acknowledgment and, to the extent necessary, approval that Jadiana S.A. shall be dissolved without liquidation by way of the transfer at book value of all its assets and liabilities to the Company in accordance with the draft terms of the merger;
- 5) Acknowledgment (i) that from an accounting and a tax point of view, the operations of Jadiana S.A. shall be treated as having being carried out on behalf of the Company as from January 1, 2015 and (ii) that the merger shall take effect (a) between the merging companies on the date of the concurring general meetings of the shareholders of the merging companies approving the merger and (b) vis-à-vis third parties after the publication of the minutes of the general meetings of shareholders prescribed by article 9 of the Law; and

6) Miscellaneous.

IV. The Meeting has taken the following resolutions:

*First resolution*

The Meeting resolves to waive the convening notices, the shareholders of the Company having been duly convened and having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to them in advance.

*Second resolution*

The Meeting notes that the board of directors the Company has presented to it the draft terms of the merger dated November 19, 2015, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et des Associations, N° - 3211 of November 27, 2015, in accordance with article 262 of the Law and providing for the absorption by the Company of Jadiana S.A., prenamed (the Company Ceasing To Exist), whereby the merger shall be carried out by the transfer at book value, further to the dissolution without liquidation, of all the assets and liabilities, without any restriction or limitation, of the Company Ceasing To Exist to the Company (the Merger Proposal).

*Third resolution*

The Meeting acknowledges that all the documents required by article 267 of the Law have been deposited at the registered office of the Company for due inspection by the shareholders of the Company at least one month before the date hereof.

A certificate attesting the deposit of the above mentioned documents, duly signed by an authorised representative of the Company, shall remain annexed to the present deed.

*Fourth resolution*

The Meeting acknowledges that the Company is, as of the date hereof, the sole shareholder of the Company Ceasing To Exist and the Meeting further resolves to acknowledge and, to the extent necessary, to approve that the Company Ceasing To Exist shall be dissolved without liquidation by way of the transfer at book value of all its assets and liabilities to the Company in accordance with the Merger Proposal.

*Fifth resolution*

The Meeting acknowledges that (i) that from an accounting and a tax point of view, the operations of the Company Ceasing To Exist shall be treated as having being carried out on behalf of the Company as from January 1, 2015 and (ii) that the merger shall take effect (a) between the merging companies on the date of the concurring general meetings of the shareholders of the merging companies approving the merger and (b) vis-à-vis third parties after the publication of the minutes of the general meetings of shareholders prescribed by article 9 of the Law.

*Declaration*

The undersigned notary attests, in accordance with the provisions of article 271(2) of the Law, the existence and legality of all acts and formalities incumbent to the Company and of the Merger Proposal.

There being no further business, the meeting is adjourned.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version shall prevail.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Echternach, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing parties, the members of the Bureau signed together with the notary, the present original deed.

**Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille quinze, le vingt-huitième jour du mois de décembre,

Par-devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue

une assemblée générale extraordinaire des actionnaires (l'Assemblée) de Tiana Real Estate S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et elle est immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 108.545 (la Société), constituée suivant un acte notarié de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 1<sup>er</sup> juin 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° - 1068 du 20 octobre 2005. Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois suivant un acte notarié de Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg en date du 24 septembre 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° - 2111 du 27 octobre 2009.

L'Assemblée est présidée par Peggy Simon, employée, demeurant professionnellement à L-6475 Echternach, 9, Rabatt.

Le Président nomme comme Secrétaire Claudine Schoellen, employée, demeurant professionnellement à L-6475 Echternach, 9, Rabatt.

L'Assemblée nomme comme Scrutateur Peggy Simon, prénommée.

Le Bureau de l'Assemblée ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter que:

I. Les actionnaires représentés à l'Assemblée ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence ainsi que les procurations, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des parties comparantes, les membres du Bureau et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte afin d'être enregistrées.

II. A la vue de la liste de présence sus mentionnée, l'entièreté du capital social émis de la Société est représentée à l'Assemblée de sorte que l'Assemblée peut valablement délibérer sur les points portés à l'ordre du jour.

III. L'agenda de l'Assemblée est le suivant:

1) Renonciation aux convocations préalables;

2) Présentation du projet de fusion prévoyant l'absorption de Jadiana S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et elle est immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 108.544;

3) Constatation que les documents tels que requis par l'article 267 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) ont été déposés au siège social de la Société pour inspection par les actionnaires de la Société au moins un mois avant la date des présentes;

4) (i) Constatation que la Société est, à la date des présentes, l'actionnaire unique de Jadiana S.A., précitée et (ii) approbation, le cas échéant, que Jadiana S.A. sera dissoute sans liquidation par transfert à valeur comptable de tous ses actifs et passifs à la Société en conformité avec le projet de fusion;

5) Constatation (i) que d'un point de vue comptable et fiscal, les opérations de Jadiana S.A. seront considérées comme étant réalisées au nom de la Société à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 et (ii) que la fusion prendra effet (a) entre les sociétés qui fusionnent à la date des décisions concordantes des assemblées générales des actionnaires des sociétés qui fusionnent approuvant la fusion et (b) vis-à-vis des tiers après la publication du procès-verbal des assemblées générales des actionnaires conformément à l'article 9 de la Loi; et

6) Divers.

IV. L'Assemblée a pris les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'Assemblée décide de renoncer aux convocations préalables, les actionnaires de la Société ayant été régulièrement convoqués et ayant une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué à l'avance.

#### *Deuxième résolution*

L'Assemblée constate que le conseil d'administration de la Société lui a présenté le projet de fusion daté du 19 novembre 2015, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° - 3211 du 27 novembre 2015, conformément à l'article 262 de la Loi et prévoyant l'absorption par la Société de Jadiana S.A., précitée (la Société Qui Cesse d'Exister), la fusion devant s'opérer par le transfert à valeur comptable, suite à la dissolution sans liquidation, de l'ensemble des actifs et passifs, sans exception ni réserve, de la Société Qui Cesse d'Exister à la Société (le Projet de Fusion).

#### *Troisième résolution*

L'Assemblée prend acte que tous les documents requis par l'article 267 de la Loi ont été déposés au siège social de la Société pour inspection par les actionnaires de la Société au moins un mois avant la date des présentes.

Une attestation certifiant le dépôt de ces documents, signée par un représentant autorisé de la Société, restera annexée au présent acte.

#### *Quatrième résolution*

L'Assemblée prend acte que la Société est, à la date des présentes, l'actionnaire unique de la Société Qui Cesse d'Exister et l'Assemblée décide d'acter et, le cas échéant, d'approuver que la Société Qui Cesse d'Exister sera dissoute sans liquidation par transfert à valeur comptable de l'ensemble de ses actifs et passifs à la Société en conformité avec le Projet de Fusion.

#### *Cinquième résolution*

L'Assemblée constate (i) que d'un point de vue comptable et fiscal, les opérations de la Société Qui Cesse d'Exister seront considérées comme accomplies pour le compte de la Société, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 et (ii) que la fusion prendra effet (a) entre les sociétés qui fusionnent à la date des décisions concordantes des assemblées générales des actionnaires des sociétés qui fusionnent approuvant la fusion et (b) vis-à-vis des tiers après la publication du procès-verbal des assemblées générales des actionnaires conformément à l'article 9 de la Loi.

#### *Déclaration*

Le notaire instrumentant atteste, conformément aux dispositions de l'article 271 (2) de la Loi, l'existence et la légalité des actes et formalités incombant à la Société et du Projet de Fusion.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

A la demande des comparants, le notaire, qui parle et comprend l'anglais, a établi le présent acte en anglais, suivi d'une version française et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Echternach, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée par le notaire instrumentant aux parties comparantes, les membres du Bureau ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: P. SIMON, C. SCHOELLEN, Henri BECK.

Enregistré à Grevenmacher Actes Civils, le 31 décembre 2015. Relation: GAC/2015/11953. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur (signé): G. SCHLINK.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Echternach, le 06 janvier 2016.

Référence de publication: 2016008778/163.

(160008101) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2016.

**Skolkovo RusInnovations, Société Anonyme.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 186.823.

In the year two thousand and fifteen, on thirtieth day of December.

Before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Skolkovo RusInnovations LLC, a company incorporated under the Law of Russian Federation, having its registered office at 17, Posledniy pereulok 107045 Moscow city,

here represented by Ms Genea ARGIRO, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given under private seal in Moscow, on December 29<sup>th</sup>, 2015.

The said proxy signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party is the sole shareholder (the "Sole Shareholder") of Skolkovo RusInnovations, a société anonyme incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register, section B, under number 186.823, incorporated pursuant to a deed of Maître Joëlle BADEN, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, dated April 16<sup>th</sup>, 2014, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, under number 1833 on July 14<sup>th</sup>, 2014. The articles of association have not yet been amended since.

All the fifty-four thousand (54,000) shares with a nominal value of ten euro (EUR 10) each, representing the entire subscribed capital of the Company amounting to five hundred forty thousand euro (EUR 540,000) are duly present or represented at the Meeting, which is thus regularly constituted and can validly deliberate on all the items of the agenda. The Shareholders present or represented declare that they have had due notice of, and has been duly informed of the agenda prior to the Meeting.

*The agenda of the meeting is the following:*

- 1) Dissolution of the Company and decision to put the Company into liquidation;
- 2) Appointment of Scolkovo RusInnovations LLC as the liquidator of the Company and determination of the powers to be given to the liquidator;
- 3) Miscellaneous.

After deliberation, the following resolutions were taken:

*First resolution*

In compliance with the law of August 10<sup>th</sup>, 1915 on commercial companies, as amended (the "Law") the Meeting decides to dissolve the Company and to put the Company into liquidation.

*Second resolution*

As a consequence of the above resolution, the Meeting decides to appoint as liquidator of the Company Skolkovo RusInnovations LLC, a company incorporated under the Law of Russian Federation, having its registered office at 17, Posledniy pereulok 107045 Moscow city (the "Liquidator").

The Liquidator has the broadest powers as provided for by articles 144 to 148bis of the Law.

The Liquidator is empowered to carry out all such acts as provided for by article 145 of the Law without requesting the authorisation of the Shareholders in the cases in which it is required.

The Liquidator may exempt the registrar of mortgages from proceeding with any automatic registration; waive all in rem rights, preferential rights, mortgages, actions for rescission, remove any attachment, with or without payment of all the preferential or mortgaged registrations, transcriptions, attachments, oppositions or other encumbrances; remove any outstanding charge in its sole discretion.

The Liquidator is relieved from drawing up an inventory and may refer to the accounts of the Company.

The Liquidator may, under its responsibility, for special or specific operations, delegate to one or more proxies such powers as it determines and for the period as it thinks fit and with the prior authorization of the Shareholders.

The Liquidator may, after having paid the debts or made the necessary provisions for the payment of the debts of the Company, distribute the Company's assets to the Shareholders in cash or in kind in its sole discretion in the proportion of their participation in the share capital. Subject to the Law, such distribution may take the form of interim payments out of the liquidation proceeds.

The Liquidator may bind the Company through its sole signature. The Company will also be bound in all circumstances by the signature of any person to whom such signatory power shall be delegated by the Liquidator.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

#### **Suit la traduction française de ce qui précède:**

L'an deux mille quinze, le trente décembre.

Par-devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Scolkovo RusInnovations LLC, une société constituée sous les lois de la fédération de Russie, ayant son siège social au 17, Posledniy pereulok 107045, Moscou,

ici représentée par Madame Genea ARGIRO, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Moscou, le 29 décembre 2015.

Ladite procuration signée «ne varietur» par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante est l'actionnaire unique (l'«Actionnaire Unique») de Skolkovo RusInnovations, une société anonyme constituée et existant sous les lois du Grand-duché du Luxembourg, ayant son siège social au 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 186.823, constituée suivant acte reçu par Maître Joëlle BADEN, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 16 avril 2014, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, sous le numéro 1833 le 14 juillet 2014. Les statuts de la Société n'ont pas encore été modifiés depuis.

Toutes les cinquante-quatre mille (54.000) actions ayant une valeur nominale de dix euros (10.- EUR) chacune, représentant la totalité du capital souscrit de la Société d'un montant de cinq cent quarante mille euros (540.000.- EUR) sont présentes ou représentées à l'assemblée qui est par conséquent valablement constituée et peut délibérer sur les points portés à l'ordre du jour. Les Associés présent ou représenté déclare avoir été dûment convoqué à l'Assemblée et informé de l'ordre du jour.

Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour ordre du jour:

- 1) Dissolution de la Société et décision sur la mise en liquidation de la Société;
- 2) Nomination de Scolkovo RusInnovations LLC en tant que liquidateur de la Société et détermination des pouvoirs à lui accorder; et
- 3) Divers.

Suite à cet ordre du jour, les résolutions suivantes ont été prises:

#### *Première résolution*

En conformité avec la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»), l'Assemblée décide de dissoudre la Société et de mettre la Société en liquidation.

#### *Deuxième résolution*

En conséquence de la résolution ci-dessus, l'Assemblée décide de nommer Scolkovo RusInnovations LLC, une société constituée sous les lois de la fédération de Russie, ayant son siège social au 17, Posledniy pereulok 107045, Moscou en tant que liquidateur de la Société (le «Liquidateur»).

Le Liquidateur a les pouvoirs les plus étendus tels que prévus aux articles 144 à 148bis de la Loi.

Le Liquidateur peut accomplir tous les actes visés à l'article 145 de la Loi sans demander l'autorisation des Actionnaires dans les cas où cette autorisation serait requise.

Le Liquidateur peut exempter le registre des hypothèques de faire une inscription automatique; renoncer à tous les droits réels, droits préférentiels, hypothèques, actions en rescision; enlever les charges, avec ou sans paiement de toutes les inscriptions préférentielles ou hypothécaires, transcriptions, charges, oppositions ou autres empêchements; enlever toutes charges subsistantes selon sa volonté.

Le Liquidateur n'a pas à faire l'inventaire de la Société et peut se référer aux comptes de la Société.

Le Liquidateur pourra, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales ou spécifiques, déléguer à un ou plusieurs mandataires une partie de ses pouvoirs avec une étendue et pour une durée qu'il fixera, avec l'autorisation préalable des Actionnaires.

Le Liquidateur pourra, après avoir payé les dettes ou consigné les sommes nécessaires au paiement des dettes de la Société, distribuer les actifs de la Société aux Actionnaires en numéraire ou en nature selon sa volonté proportionnellement à leur participation dans le capital social. Sous réserve des dispositions légales applicables, cette distribution pourra prendre la forme d'une avance sur le boni de liquidation.

Le Liquidateur peut engager la Société par sa seule signature. La Société sera également engagée en toutes circonstances par la signature de toute personne disposant d'un pouvoir de signature conféré par le Liquidateur.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate que le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des parties comparantes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite par le mandataire des personnes comparantes, connu par le notaire par son nom, prénom, état et demeure, il a signé avec nous, notaire, la présente minute.

Signé: G. Argiro et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 2, le 04 janvier 2016. 2LAC/2016/131. Reçu douze euros EUR 12,-

*Le Receveur (signé):* André MULLER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2016.

Référence de publication: 2016052501/125.

(160010638) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2016.

---

**Europa Topaz S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 128.411.

*Extrait des résolutions adoptées par l'associé unique de la Société à Luxembourg en date du 21 janvier 2016*

L'associé unique a décidé:

1. de révoquer Monsieur Fabrice Léonard, gérant de la Société, avec effet immédiat;
2. d'élire, pour une durée indéterminée, en tant que gérant de la Société Monsieur Grégory Gosselin, né le 8 novembre 1982 à Libramont-Chevigny, Belgique et résidant professionnellement au 68-70, Boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2016.

*Pour la Société*

Signature

Référence de publication: 2016057325/18.

(160017407) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2016.

---

**Gracewell Properties (Birmingham) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 20.000,00.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 169.097.

—  
*Extrait des résolutions écrites prises par l'associé unique de la Société en date du 31 décembre 2015*

En date du 31 décembre 2015, l'associé unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

- de confirmer et d'accepter la démission de Monsieur Thomas Gordon WELLNER de son mandat de gérant de catégorie A2 de la Société avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2016;

- de nommer Monsieur Frank CERRONE, né le 22 décembre 1959 à Toronto, Ontario, Canada, résidant à l'adresse professionnelle suivante: 55, Standish Court, 8<sup>th</sup> Floor, L5R4B2 Mississauga Ontario, Canada, en tant que nouveau gérant de catégorie A2 de la Société, avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2016 et ce pour une durée indéterminée.

Le conseil de gérance de la Société est désormais composé comme suit:

- Monsieur Christian SWEETSER, gérant de catégorie A1
- Monsieur Frank CERRONE, gérant de catégorie A2
- Monsieur Tony WHITEMAN, gérant de catégorie B1
- Monsieur Andrew HUDSON, gérant de catégorie B1
- Madame Marie-Anne VAN DEN BERG, gérant de catégorie B2

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 janvier 2016.

Gracewell Properties (Birmingham) S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2016057384/25.

(160017634) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2016.

---

**Franvest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 49, boulevard Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 109.050.

—  
Société constituée le 25 mai 2015 par Me André Schwachtgen, acte publié au Mémorial C n° 1212 du 16 novembre 2005.

Les statuts ont été modifiés le 28 juin 2005 par Me André Schwachtgen (Mém C n° 1247 du 22.11.05)

EXTRAIT

Il résulte d'une décision du Conseil d'Administration du 19 janvier 2016 que:

Le siège social est transféré du 1, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg vers 49, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Pour extrait

Jean Wagener

*Le mandataire*

Référence de publication: 2016057370/17.

(160017503) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2016.

---

**Junk & Cie Secs, Société en Commandite simple.**

Siège social: L-5865 Alzingen, 40, rue de Roesser.

R.C.S. Luxembourg B 9.868.

—  
Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 décembre 2015.

Référence de publication: 2016057487/10.

(160017091) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2016.

---